4ME ANNEE — PRINCE-ALBERT, SASK., MARDI 16 JUIN — No. 14

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest.

ABONNEMENTS:
Un an (Canada) $1.00
Un an (Etranger) fr7.50 $1.50
ANNONCES
La ligne (1ère insertion) $0.12
Insertions subséquentes 0.08
Mariage, Décès, Naissance. .25

LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

Le seul journal français de la Saskatchewan

REDACTION: 405, 13ème RUE
ADMINISTRATION 1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask.
Téléphone 683

A.-F. AUCLAIR, O.M.I., *Rédacteur en Chef.* — PUBLIÉ PAR LA CIE LA BONNE PRESSE LTÉE — J.-P. DAOUST, *Administrateur.*

Le troisième Congrès Franco Canadien de l'Alberta

(Compte rendu de notre envoyé spécial, M. Chs-Ed. Parrot).

Le Troisième Congrès de la Société du Parler Français d'Alberta tenu à Edmonton le 8, 9 et 10 juin dernier, a remporté un brillant succès.

Il est difficile de préciser dans tous les détails l'impression favorable qui s'en dégage, le rapport forcément abrégé que nous offrons à nos lecteurs donnera une idée sommaire du travail accompli par nos compatriotes Albertains et des espérances fondées qu'ils peuvent réaliser pour l'avenir de notre race dans l'Ouest.

SEANCE D'OUVERTURE

Le 8 juin, vers les huit heures du soir, les Canadiens-français d'Edmonton et des environ, malgré une pluie torrentielle, envahissaient la vaste salle de l'Ecole Séparée de la Troisième Rue, pour assister à l'ouverture Solennelle de leur Congrès. Cette salle, superbement décorée, disparaissait sous un flot de lumières et de banderolles aux couleurs françaises, enguirlandées de patriotiques inscriptions: *"Je me souviens"*, *"C'est notre doux parler qui nous conserve frères,"* *"Nos Institutions, notre langue et nos droits."*

Au chant de l'O Canada conduit avec maîtrise par un chœur puissant, S. G. Mgr Legal, le vénéré archevêque d'Edmonton, fit son entrée, suivi des délégués du vieux Québec et des provinces sœurs, et de plusieurs invités d'honneur: M. l'abbé J. A. D'Amours, délégué du Comité Permanent de la Langue Française à Québec, l'Hon. Alph. Turgeon, procureur général de la Province Sœur la Saskatchewan, M. l'abbé J. A. M. Brosseau, délégué de l'Association St. Jean-Baptiste de Montréal, le R. M. Benoit directeur de l'Association de la Saskatchewan, M. l'abbé Colin, curé de St-Jean d'Iberville, P.Q., M. Potvin, inspecteur des Ecoles au Manitoba, M. l'abbé Lamy, rédacteur des *"Cloches de St-Boniface"*, à St-Boniface, Manitoba, M. le Dr Lachance, maire de St-Boniface, le R. P. Morice, O.M.I., les Messieurs du Clergé de l'Alberta, etc., etc.

L'hon. M. P. E. Lessard, président d'honneur, souhaite aux déléguées et à tous les compatriotes d'Alberta la plus cordiale bienvenue. Il se réjouit de voir Mgr l'archevêque, toujours au premier poste, quand il s'agit de patriotisme, venir encore cette année honorer cette convention de sa présence, et lui apporter les conseils de sa haute expérience. Aux délégués du vieux Québec et des provinces de l'Ouest, il manifeste au nom de tous la joie des compatriotes d'Alberta, et les félicite d'avoir si bien répondu à leur attente.

Le discours de bienvenue terminé, M. l'hon Gariépy, président actif de la Société du Parler Français de l'Alberta déclare officiellement ouvert le troisième Congrès du Parler Français d'Alberta, et invite Mgr Legal à prendre la parole.

DISCOURS DE Mgr LEGAL

Mgr Legal, patron d'honneur de la Société du Parler Français souhaite, en son nom, la bienvenue aux aimables délégués de Québec et des provinces de l'Ouest.

"Le 3e Congrès du Parler Français d'Alberta vient d'être inauguré, poursuit-il. Quel en est le but? C'est de préserver, de maintenir, de protéger et de répandre la langue française en ce pays. Pour y arriver, il nous faut tenir compte des mesures à prendre, et des obstacles à écarter. Entendons-nous tous sur ce point.

"Nous possédons la plus belle langue parlée sur terre et nous avons la liberté de nous en servir dans notre vie privée comme dans notre vie publique, puisqu'elle est garantie par la constitution. Dans le commerce ordinaire de la vie, il est évident que tous les Canadiens-français se servent de leur langue maternelle et c'est à eux d'éviter les éléments en sens contraire et de réagir contre l'influence puissante du milieu anglais.

PARLONS FRANÇAIS

"Pour les actes publics, les offices religieux, le commerce, il est difficile au Canadien français de toujours parler sa langue, surtout dans ses rapports avec des étrangers et des anglais. Quand il traite avec un de ses compatriotes, il devrait ne pas emprunter une autre langue, mais se servir du français.

"Il y a plusieurs circonstances où l'usage de sa langue est absolument justifié. Quand, par exemple, il faut prononcer des paroles de grande importance, des paroles officielles qui auront une longue portée, la loi la plus élémentaire exige que l'on emploie sa langue maternelle de peur de trahir sa pensée et de la fausser, en se servant d'une langue étrangère. Aussi devant les tribunaux, l'usage du français est officiel, d'après la clause 133 de l'Acte de la Confédération: qu'importe les complications que cet usage justifié peut amener, et les soins d'un interprète qu'il peut exiger parfois."

Mgr poursuit son plaidoyer en faveur du français et affirme que les autorités gouvernementales de la Province ne préméditent point son abolition. Puis, comme la conservation du français repose sur l'éducation de nos enfants, Mgr étudie le système scolaire de l'Alberta le mettant en comparaison avec celui du Manitoba et d'Ontario.

"En Alberta, dans tous les degrés du cours primaire, la langue française est reconnue comme médium d'instruction pour les enfants. Dans le cours secondaire et supérieur, le français est aussi enseigné, mais il cède la place à l'anglais.

"Notre système scolaire continue Mgr, n'est pas encore complet ni parfait, nous avons des droits reconnus par nos ministres, profitons-en et revendiquons-les, avec force. Cependant, ce système d'éducation laisse encore une marge à certains désidérata, que je vais exposer brièvement.

UNE EDUCATION FRANÇAISE ET CATHOLIQUE

"D'abord, nous voulons dans nos écoles, pour livres d'histoire du Canada, d'Angleterre, des auteurs catholique, car il est reconnu que la vérité historique apparait dans tout son éclat chez les auteurs catholiques seuls. Que le gouvernement approuve les auteurs de ce genre, en les rendant facultatifs pour les écoles."

"Ensuite, il faudrait plus de facilité pour l'échange des diplômes supérieurs de la province de Québec avec ceux d'ici: une mesure de ce genre ferait tomber un grand nombre de difficultés, et nous amènerait des instituteurs et institutrices françaises de Québec."

Le digne archevêque recommande l'union des bonnes volontés sur le terrain scolaire afin de mettre à profit les avantages que donne la loi de l'Alberta. Puis, faisant suite à son idée première de la conservation et protection du français par l'école, il est amené à considérer un puissant moyen de conserver et de répandre le français: la colonisation par des cultivateurs canadiens français.

EMPARONS-NOUS DU SOL

"Dans un pays comme le nôtre, il nous faut le nombre pour appuyer nos revendications, et ce nombre nous l'aurons par la colonisation, développons la colonisation, facilitons l'exode des bons cultivateurs de Québec vers nos plaines fertiles. Il y a encore un grand nombre de terres inoccupées, cherchons à les remplir par les nôtres. C'est dans ce but que des prêtres colonisateurs de notre race, se dévouent, encourageons leurs efforts, et aidons leur tâche.

"La population canadienne-française se double en 26 ans, amenons de bons fermiers et laboureurs. La richesse du pays ce n'est pas la population des villes encombrées avec tous ses désœuvrés, mais c'est la ferme, la culture des champs: voilà l'avenir de notre race.

"C'est dans ce même but aussi, que le diocèse a fondé l'œuvre des missions, cette œuvre vient en aide aux petites paroisses, aux centres pauvres, leur fournit des fonds pour la construction d'écoles, d'églises, et facilite ainsi le développement rapide de notre population française, je vous encourage à favoriser de votre générosité cette œuvre qui a déjà donné des résultats merveilleux.

"Rappelez-vous le spectacle imposant que présente au voyageur les rives du St. Laurent, enguirlandées de clochers et de paroisses catholiques. Toute cette floraison d'œuvres catholiques, donne à la province-mère sa force et son unité. Et pourquoi n'aurons-nous pas chez nous ce même spectacle, dans nos immenses plaines comme sur les bords de nos rivières et de nos lacs. Et ainsi nous pourrons réaliser le rêve de Jacques Cartier, qui voulait faire de cette terre d'Amérique une autre France. Et puisque celle de l'autre côté des mers est la fille aînée de l'Eglise, nous ferons de celle-ci la fille cadette de l'Eglise."

Une ovation enthousiaste salua Mgr Legal lorsqu'il reprit son siège. Ce discours prononcé avec éloquence et conviction alla droit au cœur de l'auditoire, car il traita avec force des deux points fondamentaux qui doivent assurer notre survivance française dans l'Ouest: l'éducation française dans nos écoles, et la colonisation canadienne-française.

L'hon. M. Gariépy, s'associant à l'enthousiasme bien légitime de l'auditoire, remercia en termes chaleureux, le bienveillant archevêque de ses paroles réconfortantes et pleines d'espoir, et présenta à l'auditoire, au son de notre hymne national, le délégué du Comité Permanent de la Langue Française de Québec, l'éminent rédacteur du grand quotidien catholique de la vieille capitale *"L'Action Sociale"*, M. l'abbé J. A. D'Amours.

M. l'abbé J. A. D'AMOURS

M. l'abbé J. A. D'Amours, délégué du Comité Permanent de la Langue française de Québec, se réjouit de voir l'Alberta français en si bonne condition de vivre et promettant si bien pour l'avenir. Il constate que la lutte des nôtres en Ontario, aux Etats-Unis, en Acadie pour la conservation de notre langue est la même que celle qui se poursuit dans l'Ouest.

"Notre langue française, poursuit-il, nous la voulons, nous l'aimons, d'abord en elle-même, puis parce qu'elle est nôtre, et parce qu'elle est la langue gardienne de notre foi."

M. l'abbé D'Amours énumère ici les beautés du français qui résume toute la civilisation des siècles passés. Le verbe français possède en riche héritage la délicatesse et la clarté du grec, la logique et la sonorité du latin. Les éléments de grandeur qui le composent la placent au premier rang parmi les langues des nations civilisés.

A LA GLOIRE DE NOTRE CLERGE

L'orateur eut des envolées superbes en racontant les héroïques actions du clergé canadien s'efforçant depuis la conquête jusqu'à nos jours, de tenir les Canadiens-Français unis dans le parler de leurs pères, constituant ainsi le "miracle Canadien."

"Restons français, dit-il en terminant, restons fidèles aux traditions, ancestrales et à l'église, car la condition de la conservation du français, c'est le catholicisme. C'est la source de notre influence comme corps social. Nous vivrons en tant que nous serons d'accord avec notre idéal, avec notre foi catholique. Voilà le but d'un Congrès de langue française, il doit être catholique, car pour être français nous devons d'abord et avant tout rester catholiques."

L'assemblée accueille avec de frénétiques applaudissements les dernières paroles du représentant de la province-mère. On ne pouvait entendre plus éloquent plaidoyer en faveur de la langue française, si intimement unie à notre foi.

L'honorable A. TURGEON

L'honorable président présente ensuite le sympathique solliciteur-général de la Saskatchewan, l'hon. A. Turgeon. Notre représentant nous fit beaucoup honneur.

Son discours excita l'admiration des congressistes, et souleva des applaudissements réitérés.

"Je remercie, dit-il, M. le président des choses aimables qu'il a dites à mon égard, c'est que je représente ici les Canadiens-français de la Saskatchewan; je suis fier de parler en leur nom, et je vous apporte d'eux un message de sympathie; car nos conditions sont les mêmes et nous devons prendre les mêmes mesures pour assurer notre avenir commun.

"Vous avez entendu Mgr Legal vous donner le but de ce Congrès et de l'Association du Parler Français: c'est qu'il faut lutter pour protéger, maintenir, conserver et répandre la langue française. Laissez-moi vous dire que j'ai lutté pour tout cela, et surtout j'ai dû lutter pour l'acquérir.

L'hon. Turgeon rappelle qu'à l'âge de 16 ans, il ne savait pas un mot de français. C'est à Lévis qu'il a appris cette langue, et qu'il s'est perfectionné dans un usage.

MEMES LUTTES

"J'ai donc, poursuit-il, des titres à votre sympathie. En parlant au milieu de vous, du groupe français de la Saskatchewan, je suis parfaitement chez moi. Nous avons le même héritage à conserver, notre histoire est la même, ce sont les mêmes missionnaires qui nous ont apporté la parole de Dieu, notre constitution est aussi la même car les deux actes décrétant la formation des deux Provinces sont absolument identiques. Nos problèmes sont aussi les mêmes.

La loi scolaire ici comme chez nous a subi certains changements: il serait intéressant de comparer les changements dans chaque province pour en tirer un avantage commun, et améliorer nos conditions actuelles. Je regrette que le temps me fasse défaut pour affectuer se travail à ce Congrès, je m'efforcerai de le faire à notre congrès de Prince-Albert.

"La langue française était officielle dans les actes des Territoires du Nord-Ouest, mais depuis, dans certaines législatures, on a décrété l'abolition du français parce que personne ne le parlait. Depuis lors, nous avons obtenu des privilèges et des lois qui nous garantissent l'usage de notre langue.

RECLAMONS TOUJOURS

"Réclamons nos droits, mais surtout servons-nous de ce que nous avons, ne laissons pas les anglais nous dire que le français est tombé en désuétude qu'il est devenu inutile et qu'il faut parconséquent l'abolir comme langue française. Reagissons fortement, profitons du Congrès pour prendre des résolutions énergiques.

"Conservons à notre pays le caractère distinctif qui fait notre intégrité nationale la dualité de langue et de race.

"Je vous remercie de votre chaleureux accueil, et je vous invite à venir à Prince-Albert pour fêter notre race et notre langue. Réunissons-nous plus souvent, afin de conserver notre langue intacte et de travailler au succès de la cause nationale, si nous tenons à rester ce que nous sommes et faire une nouvelle France plus riche et plus saine que celle d'Europe."

Un tonnerre d'applaudissement et une superbe ovation soulignent les dernières paroles du distingué ministre de la Saskatchewan. Il a parlé avec cœur de nos luttes et de nos aspirations mutuelles, et tous se sont associés aux bienveillants encouragements et aux sympathies des nôtres envers nos compatriotes d'Alberta.

M. l'abbé BROSSEAU

Le président est tout heureux de présenter aux congressistes un autre voix de Québec, dans la personne de M. l'abbé Brosseau, secrétaire général et délégué officielle de la Société St. Jean-Baptiste de Montréal.

Après avoir remercié les canadiens français d'Alberta de leur réception si cordiale Monsieur l'abbé Brosseau confesse bien humblement qu'il était autrefois convaincu que pour un Canadien français sortir de Québec c'était un malheur; depuis qu'il a entrepris ce voyage, il ne voit plus les choses du même œil. "En parcourant, dit-il, ces immenses plaines, nous avons pu nous rendre compte de l'immensité du domaine conquis par nos ancêtres, partis de France, du courage surhumain de nos missionnaires et de nos pionniers qui parcoururent et évangélisèrent ces vastes contrées, et du grand rôle joué par notre race en ces fertiles plaines.

ROLE PROVIDENTIEL

"Le rôle de la race canadienne française c'est de fonder non seulement une Nouvelle France mais une nouvelle Europe. Nous suivons en ce sens l'impulsion de Dieu. La race française est la missionnaire de l'idée catholique."

L'orateur fait ici un parallèle vivant entre les races anglo-saxonnes et les races latines prêtant à celles ci le tempéramment intellectuel et catholique par excellence et donnant crédit aux premières du maniement des affaires et des choses matérielles.

"La fécondité phénominale de notre race, poursuit-il, nous a aidé à jouer le grand rôle qui nous est dévolu. En 1760, mais n'étions qu'une poignée, 60,000; aujourd'hui nous comptons 3,000,000, et dans 50 ans, si la progression continue nous serons 15,000,000.

"Les Anglais, en Ontario, dans les Provinces Maritimes, craignent la fécondité de notre race, qui tend à les absorber de plus en plus. Dans ces provinces et partout, c'est le même phénomène: augmentation de la population française, et diminution de l'anglaise. En Alberta et dans la Saskatchewan, il en sera infailliblement ainsi."

M. l'abbé Brosseau démontre ici avec clarté que la vérité catholique fait seule notre force et nous assure la survivance, au détriment de l'Anglais que l'esprit du protestantisme ruine et anéantit.

MOTIFS D'ESPERANCE

"Nous avons aussi, poursuit-il,

(A Suivre en 4me page).

Lanternes pour Jean-Baptiste

La vraie lumière sur les Francs-Maçons dans l'Ecole

PAR LUMEN

C'est pour vous, Jean-Baptiste que j'allume la lanterne.
Le moment est venu de voir clair et très clair.
Ouvrons l'œil—et le bon.
Mettons la lanterne sur le boisseau—et non dessous.
Puisse Jean-Baptiste faire bon usage de la "vraie lumière"—comme on dit en Loges.
Elle lui est offerte par son dévoué serviteur en Jésus-Christ.

LUMEN

XXXIV

L'éteignoir

LUMEN ET JEAN-BAPTISTE

Pour couronner dignement cet apothéose du *dieu* "libéré" par la maçonnerie, voici le passage principal d'un autre discours également public, prononcé en décembre 1906 à la chambre des 440 Frères de France, par le Frère *Viviani* collègue du Frère Briand. Ce discours a été affiché partout en France (coût 60,000 francs).

Après avoir fait l'éloge des Révolutions maçonniques de 1789, de 1848, de 1871, et de la troisième République (maçonnique) "qui a versé dans l'esprit des enfants du peuple, les germes révolutionnaires de l'Instruction laïque, qui a *arraché de l'âme du peuple* la croyance à une autre vie à *des visions célestes* décevantes et irréelles", le Frère Viviani s'est écrié :

"Nous avons dit à l'homme qui s'arrête au déclin du jour, écrasé sous le labeur quotidien et pleurant sur sa misère, nous lui avons dit qu'il n'y avait, derrière les nuages que poursuit son regard douloureux, que des CHIMÈRES CÉLESTES. ET D'UN GESTE MAGNIFIQUE, NOUS AVONS ÉTEINT, DANS LE CIEL DES LUMIÈRES QU'ON NE RALLUMERA PLUS", (applaudissements prolongés à gauche.)

* * *

—Odieux et grotesque ! Je vois d'ici les Frères de l'éteignoir, soufflant les étoiles du Ciel, le soleil de la Vérité, le soleil du bon Dieu !...

La Franc-Maçonnerie, c'est l'artisan des ténèbres, l'artisan de la nuit. Elle veut par l'école sans Dieu, par l'école neutre, *éteindre la lumière de* Dieu, dans les âmes.

XXXV

Conclusion

Assez de preuves, n'est-ce pas, Jean-Baptiste: vous voyez que les loges de toute langue, de tous pays, de toute race sont coalisées par le judaïsme contre nous en vertu de traités secrets, par une chaine de conspiration séculaire, universelle. Elles obéissent aveuglement beaucoup sans le savoir, à une impulsion unique. Elles "soufflent partout ensemble le même esprit", qui part de la juiverie Kabbaliste conspirant depuis dix-neuf siècles, comme disait le Frère Weisshaupt, le Kabbaliste organisateur de la Révolution de 1789.

Vous voyez ce que signifie, pour les Loges juives maçonniques du monde entier, de France comme du Canada, la *"Réforme"*, qualifiée pompeusement d'*Instruction "neutre* laïque, gratuite, *obligatoire"*, et c'est là réforme que les Loges en Canada, en France, partout, veulent réaliser au moyen du monopole de l'Etat, *"éducateur national"* seul maître d'école, seul maître de l'école. Tel est le régime d'éducation qu'il s'agit d'imposer au peuple *par la force*.

Telle est l'*Education Nationale* ... que les Loges veulent établir au Canada: *State education, unsectarian school.* L'éducation de la Secte Maçonnique non confessionnelle.—c'est-à-dire, sans Dieu et contre Dieu !

Il s'agit de maçonnifier l'Etat, au moyen de l'action politique secrète des Loges, de maçonnifier l'école au moyen de l'Etat, "asservi aux Loges," de maçonnifier enfin le peuple au moyen de l'Ecole Maçonnique forcée—pour le soumettre pieds et poings liés à la tyrannie de la juiverie maçonnique.

Alors le peuple sera prêt à tout subir et prêt à tout faire! Il sera l'esclave des Loges—qui lui disent, comme le serpent: "Révoltez-vous contre Dieu! *Tuez Dieu ! Ecrasez Dieu! Vous serez comme des dieux!*

* * *

—J'y vois clair ! La preuve est facile. Non! Non! Jean-Baptiste n'est pas l'imbécile qu'on croit en Loges! Nous saurons nous "émanciper" de leur joug infâme! Jean-Baptiste ne veut pas, ne voudra jamais de leurs *Casseroles!* Jean-Baptiste ne veut pas de leur école laïque, gratuite, obligatoire!

—Mais vos députés, vos sénateurs, vos parlementaires, vos hommes politiques, vos ministres, ceux qui ne sont pas des Loges, quand verront-ils aussi clair que vous, Jean-Baptiste ?...

Il est temps que la *"vraie lumière"* luise pour tous !

LUMEN.

(FIN)

Formation d'un groupe local de l'Association Catholique Franco-Canadienne à Cut-Knife.

Depuis déjà quelques temps la plupart d'entre nous désiraient se grouper, et à l'instar de nos amis former un groupe local de l'Association Catholique Franco-Canadienne. Nous voulions, nous aussi, nous joindre à nos frères et leur donner le concours de notre bonne volonté et de notre argent dans la lutte sainte pour notre foi et notre langue, jusqu'à pleine et entière restitution de nos droits.

Un instant dans le courant de l'hiver dernier nous avions cru pouvoir réaliser ce projet lorsque nous avons vu notre localité inscrite dans l'itinéraire du R. P. Libert, alors en tournée d'organisation de groupes locaux dans nos parages. Mais hélas, l'éloignement de notre localité et la tempête ne lui permirent pas de réaliser son projet, et nous, notre attente fut déçue, et nos espérances renvoyées à plus tard, car c'était inutile d'y songer pour le moment, vu le manque de direction d'un chef, dans la personne du prêtre.

Depuis le départ du R. P. Poulenard, nous avons été bien privés du secours de la religion.

De temps en temps, à des intervalles bien espacés et irréguliers, nous avons parfois la visite d'un prêtre, qui, n'écoutant que son dévouement, lorsqu'il pouvait le faire, nous donnait les secours de son ministère.

Heureux fut le jour où après bien des suppliques nous pûmes obtenir les visites mensuelles du R. P. Lacombe. Malgré le peu de temps, qu'il pouvait consacrer au milieu de nous, il a fait beaucoup. Tout était à fonder. Bâtir église et presbytère, organiser la paroisse, mettre le tout sur un pied stable, tout cela est son œuvre. Ce n'est qu'à lui seul que peut revenir l'honneur de la fondation de notre paroisse. A sa voix persuasive tous sont accourus lui prêter main forte, et même les plus revêches jusque-là se sont décidés à délier leur bourse et encore ils l'ont fait de bon cœur, en un mot ce bon Père a su trouver le chemin du cœur de chacun.

Malgré tous ses soucis et toutes ses occupations, il a su trouver, dans son patriotisme, le moyen de nous procurer un orateur pour la circonstance, dans la personne du R. P. Vachon pour nous décider à former un groupe local de l'Association Franco-Canadienne.

Donc, le dernier dimanche de Mai, après la grand'messe, nous eûmes une réunion où le bon Père Vachon, après une brève allocution, mais bien sentie, persuada 32 personnes à donner leurs noms, séance tenante, dont 25 membres rentrants. Voici les noms: R. P. Lacombe, O.M.I., Eusèbe Gibeault, Jean Gibeault, Odilon Forest, Robert Dion, Lucien Dion, Henry Dion, Marius Sahuc. Mme Marius Sahuc, Amédée Rioux, Wilfrid Beaudry, George Laliberté, Télesphore Beaudry, Frank Beaudry, Alphonse Gibeault, Albert Forest, Médéric Forest, Donat Pellerin, Mme Rosa Murphy, Louis Dion, Mme Louis Dion, Napoléon Goulet, Ernest Goulet et Mme Gorgiana Dion.

Quel beau noyau pour un commencement malgré l'absence de plusieurs des nôtres, vue leur ignorance complète de la visite de ces bons Pères. Hier, le jour de la messe mensuelle nous espérions augmenter notre nombre, mais hélas! une pluie battante retint presque tout le monde enfermé chez eux, et ce ne fut qu'après les vêpres, dans la soirée, qu'on parvint à se réunir en nombre suffisant pour pouvoir élire les officiers de notre Comité. Voici la liste des élus: Président: R. P. Lacombe, O.M.I., vice-président: J. O. Forest, secrétaire-trésorier: Marius Sahuc, conseillers: MM. Henry Dion, Médéric Forest, Eusèbe Gibeault, Wilfrid Beaudry et Albert Forest.

Après cette élection on procéda à l'élection d'un délégué pour le Congrès général de l'Association devant se tenir à Prince Albert. Ce fut M. Eusèbe Gibeault qui fut choisi. La jeunesse de notre groupe et par conséquent la modicité de nos ressources ne nous permettent pas d'en envoyer un autre auquel nous avons droit.

Après un tel début, je pense que réellement nous pouvons être fiers de nous-mêmes, car c'est une preuve de notre patriotisme ardent, de l'amour vivace de notre langue et de la convinction profonde de notre foi. Avec ces trois qualités réunies nous allons pouvoir marcher de l'avant, nous renforcir et serrer nos rangs, et à l'instar de nos frères aînés nous parviendrons à acquérir une place honorable parmi nos concitoyens de langue anglaise et forcer sinon leur amitié du moins leur estime, en ayant comme devise la même belle devise du courageux *Patriote de l'Ouest*, "Notre Foi, Notre Langue."

A propos des écoles du Manitoba

A une assemblée de l'association de la jeunesse conservatrice à Montréal M. J. H. Rainville a expliqué son attitude sur la question des écoles du Keewatin :

"Pour la question des écoles manitobaines, dit-il, j'étais décidé de voter contre le gouvernement et pendant quatre jours j'ai étudié avec MM. Lavergne et Monk tous les textes de loi. Nous avons vu que le seul moyen de régler la question, à part de l'usage des baïonnettes, était d'enlever aux Anglais de Québec leurs écoles comme représailles. En 1892, au pied du trône, on a obtenu le droit de casser les lois du Manitoba, mais on a attendu trop tard pour présenter le bill remédiateur et le parlement s'est terminé avant son adoption. Ce bill était juste et parfait.

"Nous avions la promesse en 1911 que la double taxe inique disparaîtrait au Manitoba, mais l'Assemblée législative de cette province a adopté des amendements qui donnent lieu à une mauvaise interprétation. Maintenant que le Manitoba a légiféré, nous le tenons, car il brise l'engagement antérieur établi par Laurier et nous avons maintenant de quoi faire intervenir le Conseil Privé. Que les Canadiens-français tiennent bon et ils gagneront. Je veux voir la justice régner en Ontario et partout. Après sa défaite, Tupper voulait même supporter Laurier dans un règlement juste de la question manitobaine."

"Il faut tenir bon !...." c'est sûr, mais ceci s'applique tout aussi bien aux députés qu'au menu peuple.

Pour ceux qui oublient que le français est langue officielle

Le directeur intérimaire de l'agence de la Marine, à Québec, M. Tremaine, s'étant avisé d'ordonner à ses subordonnés de ne faire leurs rapports qu'en anglais, M. Hazen, ministre de la marine, lui adressa le poulet suivant, pour le rappeler au respect de l'esprit du pacte fédéral:

Ottawa, 29 mai 1914.

A. de B. Tremaine,
agent temporaire,
dépt de Marine et Pêcheries,
Québec

La Patrie d'hier disait que vous avez ordonné à vos employés de faire leurs rapports en anglais. L'hon. M. Lemieux a soulevé cette question en Chambre ce matin, en citant une lettre par vous adressée au commis du steamer Champlain. Une telle démarche n'était pas autorisée, et si cette nouvelle est exacte vous voudrez bien contremander cet ordre immédiatement. Le français et l'anglais sont deux langues officielles. Libre aux officiers et employés de se servir de l'une ou de l'autre dans leurs rapports. Et il faut qu'il en soit ainsi.

(Signé) J. D. HAZEN.

Plutôt la prison

L'évêque de Montauban, Mgr Marty, déclare qu'il ne paiera pas l'amende à laquelle il est condamné pour délit de procession.

LA PAGE DU DIMANCHE

Évangile

La Fête du Sacré-Coeur de Jésus

S. Jean, XIX

EN ce temps-là, comme c'était la veille du sabbat et que ce sabbat était fort solennel, afin que les corps ne demeurassent point sur la croix pendant ce jour, les Juifs demandèrent à Pilate qu'on leur rompît les jambes et qu'on les enlevât. Des soldats vinrent donc, qui rompirent les jambes au premier et à l'autre qu'on avait crucifiés avec Jésus. Puis, s'étant approchés de lui, et voyant qu'il était déjà mort, ils ne lui rompirent point les jambes; mais l'un d'eux lui ouvrit le côté d'un coup de lance, et aussitôt il en sortit du sang et de l'eau. Celui qui l'a vu en rend témoignage, et son témoignage est véritable.

Petit Calendrier

JEUDI 18 Juin—SS. Marc, et Marcellin, martyrs.
VENDREDI 19 Juin—Ste Julienne Falconiéri, vierge.
SAMEDI 20 Juin—S. Silvère, pape et martyr.
DIMANCHE 21 Juin—S. Louis de Gonzague, conf.
LUNDI 22 Juin—S. Paulin, év. et conf.
MARDI 23 Juin—Ste Ethelred, veuve et abbesse.
MERCREDI 24 Juin—S. Jean-Baptiste, patron des Canadiens-français.

Lumières Inextinguibles

VOIX DE L'ABIME :
Nous avons éteint dans le ciel des lumières qu'on ne rallumera pas.

VOIX DES HAUTEURS
Ego feci in cœlis, ut oriretur lumen indeficiens.
J'ai fait naître dans les cieux une lumière qu'on n'éteindra pas.
Eccle. XXIV.-6.

LA RAISON HUMAINE

"A notre ressemblance", a dit le Tout-Puissant,
"Faisons l'homme. De nous qu'il reçoive, en naissant,
"La raison. Qu'elle soit pour l'homme l'héritage
"Que seul le Créateur peut donner en partage,
"Rayon, puissance, amour, qu'elle brille à ses yeux,
"Lui soumette la terre et lui montre les cieux".
Admirable grandeur de la raison humaine:
Le monde tout entier est son riche domaine;
Aux choses d'ici-bas elle impose sa loi;
Le touchant de son sceptre elle fait l'homme roi.
Hardie elle descend jusqu'au fond des abîmes,
Monte se reposer sur les plus hautes cimes.
En reine voyageant, de ce vaste univers
Elle voit devant soi tous les chemins ouverts.
Elle va s'adressant à toute créature,
Explorer les trésors qu'enferme la nature.
De ce monde sortant, ainsi que d'un cachot,
Elle vole plus loin et s'élève plus haut.
Derrière elle laissant tout ce qui meurt et passe,
Franchissant les confins du temps et de l'espace,
De son être elle voit la céleste beauté,
La divine origine et l'immortalité.

L. A. NOLIN, O.M.I.

LA REPARATION NATIONALE PAR L'EUCHARISTIE

(Suite)

MULTIPLIER LES GROUPEMENTS EUCHARISTIQUES

Je sens bien que j'écris dix ans trop tôt. Mais cette pensée de groupements eucharistiques, si étrange qu'elle puisse paraître à d'aucuns, à plusieurs, deviendra, si elle plaît à Dieu, une réalité. Notre saint homme de Tours, M. Dupont, causant un jour de l'avenir de la basilique de Saint-Martin, disait à quelques amis du Comité de reconstruction : "Organisez-vous autour de l'œuvre comme on le fait aux eaux." Vue profonde. Que se passe-t-il effectivement dans les villes d'eaux? On y séjourne. Pendant ce temps-là, peu à peu les habitués se connaissent, se saluent s'abordent, s'entretiennent, se retrouvent avec plaisir, et mènent bientôt autour des sources, à la table commune, au salon commun une sorte de vie de famille, et parfois ils nouent des intimités qui créent des relations durables.

Transportons ce fait dans la vie chrétienne. En toute cité se rencontrent de beaux types de vie catholique: hommes et femmes, jeunes gens, jeunes filles, lettrés et illettrés, qui n'attendent qu'une impulsion. Faites qu'ils se connaissent qu'ils se voient, qu'ils échangent leurs âmes, pensées et désirs, et groupez-les autour d'une église, d'une Hostie. Voyez déjà l'effet des Congrès eucharistiques! Ce n'est encore pourtant qu'un éclair à travers la sombre nuée qui nous enveloppe. Quelle foi dans ces hommes! Quelles ardeurs pour Dieu et les œuvres de Dieu! Quel enthousiasme pour acclamer le roi Jésus dans le Saint Sacrement! Les Congrès ne durent que quelques jours. Ces hommes rentrent chez eux. Que deviennent-ils? Que font-ils? Chacun est un foyer qui n'aspire qu'à donner sa flamme. Il faut les ressaisir dans le milieu où ils demeurent, les regrouper, les rallumer, leur adjoindre des recrues, des flammes nouvelles (ils en feront d'ailleurs eux-mêmes, étant apôtres), et ainsi stabiliser ce mouvement eucharistique et patriotique. Du petit au grand, l'oeuvre de la *réparation nationale se peut faire partout où il y a l'Eucharistie.* C'est au prêtre, dispensateur de l'Hostie, à y préparer les âmes sous la forme que la grâce lui inspirera dans le centre, même rural, où l'a attaché la sainte hiérarchie.

On ne se lasse pas de redire que tout chez nous est au pire, à cause des divisions intestines, divisions qui viennent surtout de la politique. *Il n'y a d'entente possible que sur le terrain religieux.* Alors, n'hésitons point et organisons-nous avec une sorte d'enthousiasme patriotique, sous la direction de nos chefs, dans l'adoration réparatrice de l'Hostie pour le triomphe du Christ, Sauveur des peuples, et pour le rachat de la patrie.

LOURDES CENTRE DE RÉPARATION ET DE VIE

Ne pourrai-je pas appuyer ces idées et ces espérances sur les paroles que la Très Sainte Vierge a daigné adresser à Bernadette, sa confidente? Il me semble voir, du côté de la cité de Marie, des indications providentielles pour un essai de réparation nationale.

Lourdes, c'est la guerre à l'égoïsme, à l'individualisme, au sensualisme. C'est la charité de chacun pour tous, la charité prévenante, agissante, en dépit des répugnances, en dépit des fatigues. Lourdes, c'est la mort du respect humain. On y prie au grand jour, on y prie en commun, à haute voix, et chacun pour tous, et toujours, au soleil et sous les étoiles. C'est tout un peuple qui prie avec ses prêtres, les genoux ployés, les bras en croix. Un évêque disait après la proclamation du dogme de l'infaillibilité pontificale: "Le monde peut crouler, nous avons de quoi le rebâtir." Lourdes, c'est un chantier de reconstruction.

Tant de grâces, en effet, tant de ressources d'ordre supérieur ne seraient-elles réunies en ce petit coin de terre que pour les guérisons physiques que veut bien y opérer Notre-Seigneur à la sollicitation de sa Mère, ou même pour les conversions d'âmes qui accompagnent souvent les guérisons? Ne puis-je croire que la Très Sainte Vierge y prépare la guérison et la conversion des peuples et tout d'abord de notre France qui reste son royaume toujours aimé? Ne puis-je pas dire que Lourdes est une aurore? L'Immaculée Conception, c'était bien une aurore dans le plan divin. Notre-Dame de Lourdes prépare un berceau, le berceau d'une nouvelle France reconquise au Christ par l'Eucharistie.

Un jour que je conviais M. Dupont à prendre en main l'œuvre à peine commençante des Congrès eucharistiques, il m'écrivit: "Je pense que nous n'aurons pas de grands efforts à faire pour atteindre le but que vous proposez, il est dans l'ordre des choses que Marie ramène à Jésus. Ce n'est pas dans son intérêt privé qu'elle combat. Lorsqu'elle dit à Bernadette: "Dites aux prêtres d'élever ici un sanctuaire, on y viendra en procession," Marie savait bien qu'il s'agissait de mener à la sainte Table ces milliers d'âmes qui devaient se rendre de la Grotte au banquet eucharistique. Je crois donc votre pensée fort juste, mais qu'il ne faut pas trop se hâter de la faire éclater au grand jour. En définitive je pense qu'il faut s'entretenir de vos pieux projets de manière à réveiller le culte à rendre au Saint Sacrement *dans des lieux privilégiés.*" M. Dupont m'écrivait ainsi en 1873, le 26 octobre. Ce qui se fait à Lourdes est excellent, presque merveilleux. N'est-ce pas trop accidentel, trop passager? Une permanence d'adoration sociale y serait-elle impossible? Quoi qu'il en soit, je veux méditer les paroles de Notre-Dame à Bernadette en les appliquant à la France et au monde catholique: les paroles de la Vierge, aux sens multiples et profonds, sorte de manne tombée du ciel et qui a toutes les saveurs.

Je n'ai point grâce spéciale pour interpréter ces mots divins, c'est l'affaire de l'Eglise. Notre-Dame envoie Bernadette aux prêtres: "Allez dire aux prêtres", comme si elle disait à la France, dans la personne de la bergerette: Allez à l'Eglise; le salut ne viendra que par l'Eglise. Le prêtre fait descendre Dieu sur la terre et il y perpétue sa présence. L'Eglise donne le double pain de l'Hostie et de la Parole. Aux prêtres de nourrir et d'instruire. Non, je n'ai point grâce d'état pour interpréter quoi que ce soit. Je ne fais que traduire les pressentiments d'une âme où brûlent ces trois amours: l'Eglise, l'Eucharistie, la France.

(A suivre)

Le drapeau des Canadiens-français au Congrès Eucharistique de Lourdes

Nous sommes heureux de signaler à nos lecteurs d'après la *Vérité* et l'*Action Sociale* un projet d'une haute inspiration patriotique auquel nous applaudissons de tout cœur.

"Ce projet, nous dit l'*Action Sociale,* consiste à faire confectionner un modèle spécial et très riche du drapeau adopté comme emblème national par la piété et le patriotisme de la grande masse des Canadiens français, depuis une dizaine d'années—le drapeau bleu fleurdelysé, écartelé de la croix blanche et portant les Armes du Sacré-Cœur, dans une couronne de feuilles d'érable (1)—pour le confier à nos pèlerins de Lourdes, au prochain Congrès Eucharistique international.

Ce sera comme l'âme de la Patrie que nos mandataires autorisés emporteront ainsi avec eux, pour aller la retremper et la faire bénir, avec une affection toute particulière, par la Vierge glorieuse des Grottes de Massabielle; par "le Christ qui aime les Francs", au sein de Son triomphe eucharistique, et jusqu'à Rome, par le Pontife bien-aimé qui eut déjà l'occasion de témoigner aux couleurs nationales du Canada français la plus paternelle comme la plus flatteuse affection.

Idée généreuse et féconde que celle-là, et nous ne sommes nullement surpris d'apprendre qu'elle a ravi d'emblée l'adhésion cordiale du vénéré Directeur spirituel du Pèlerinage à Lourdes, "l'évêque du règne social de Jésus-Christ": qu'elle trouve un écho vibrant et profond dans le cœur de tous les amis du Divin Roi, au point qu'à peine lancée, la souscription volontaire pour le *drapeau* obtient déjà le plus complet succès.

C'est une pensée pieuse et bien juste, en même temps; génératrice, inévitablement, des plus abondantes et précieuses bénédictions du Sacré-Cœur de Jésus sur notre race et sur notre patrie. C'est un acte de foi public et solennel qu'en leur nom à toutes deux notre drapeau canadien-français, si éloquent en sa noble beauté, s'en va réciter, devant le Dieu Eucharistique et la Madone de Lourdes, puis aux pieds du Saint-Père.

Il ira là-bas—pour la plus grande édification de ceux de tous les peuples qui le verront incliner humblement, dans la souplesse de ses plis, la race française d'Amérique toute entière, devant la majesté de Jésus Roi du monde, de son Auguste Mère et de Son Vicaire vénéré—redire avec quelle sincérité la France du Nouveau monde, sous l'impulsion bienfaisante de ses chefs les plus honorés, se consacre avec de plus en plus de conviction et de dévotion, chaque année, à la glorification sociale du Fils de Dieu, à qui Son Père céleste a donné "les nations en héritage."

Or, cet acte de foi formulé et publié par tout un peuple fidèle, Notre Seigneur Jésus Christ ne saurait en être que bien hautement consolé, et Il ne peut manquer de le bénir avec une tendre dilection. C'est qu'il revêt en effet, dans la formule même que symbolise le drapeau au moyen duquel on va l'accomplir, le caractère d'une première réponse nationale au désir que manifestait le Sacré-Cœur, dès avant 1689, à Sa servante, la Bienheureuse Marguerite Marie.

Nul n'a oublié les prescriptions, si nettes et si précises, qui furent dictées par Notre Seigneur en personne à la vénérable Voyante, au cours des apparitions de Paray-le-Monial. Après avoir exposé Sa désolation au sujet de l'ingratitude des hommes à l'égard de "ce Cœur qui les a tant aimés"; des hommes qui pour toute récompense, Le négligent, Le méprisent, Le trahissent, le Divin Maître daignait affirmer à la Bienheureuse, toute ravie, qu'Il règnerait quand même, sur les sociétés comme sur les individus, et qu'Il saurait bien les ramener à Lui, par la force de Son Amour.

Et Il ajoutait, réservant à la France un rôle de prédilection, dans ce mouvement de retour aux traditions évangéliques: *Fais savoir au fils aîné de mon Sacré-Cœur* (le roi de France).... *que Mon Coeur adorable veut régner dans son palais, être peint sur ses étendards et gravé dans ses armes, pour les rendre victorieuses de ses ennemis, en abattant à ses pieds ces têtes orgueilleuses et superbes, pour le rendre triomphant de tous les ennemis de la Sainte Eglise.*

Ce que la vieille France, momentanément égarée par les tentations de l'orgueil humain, n'a pas su trouver encore l'occasion d'accomplir, en tant que nation, pour déférer aux ordres du Roi des rois, c'est le lointain rejeton de ses âges de foi qui, le premier, va se donner l'honneur de lui en montrer l'exemple. N'est-ce pas là vraiment pour nous, un titre suréminent de gloire et un gage indiscutable de bénédiction?

Et aux yeux du bien-aimé Pie X, également, ce Pape au cœur brûlant d'une ardente flamme apostolique, qui a pris pour devise de son admirable pontificat ce mot d'ordre: *Tout restaurer dans le Christ!* le geste de la nation canadienne-française arborant fièrement sur son drapeau le Cœur Sacré du Roi d'Amour, ne sera-t-il pas une source de joie et de réconfort, une provocation toute filiale à de paternelles complaisances?

On n'en saurait douter. Aussi convient-il de se réjouir hautement de cette initiative si heureuse, et de souhaiter, en toute sincérité d'âme, la pleine réussite dont elle est digne.

(1) C'est le drapeau que *Le Patriote de l'Ouest* déploie dans son titre même.

LA BONNE PRESSE

.."Vous, de votre personne et de votre argent, aidez, favorisez la presse catholique."
LÉON XIII. Lettre au peuple italien, 8 décembre 1892.

L'oeuvre fondamentale

Si les Catholiques avaient dépensé pour la presse la dixième partie de l'argent qu'ils ont donné pour la construction d'établissements immenses et somptueux de tous genres, pieux et charitables, nous serions encore en possession de ces établissements, et ce qui est mieux, de la liberté.

Mgr Delamaire.

Devoir et honneur.

"Soyez hommes et femmes de devoir et d'honneur, ne laissez pénétrer chez vous ni livre ni journal, ni ami dont le contact est nuisible pour vous et pour les vôtres.

"Donnez en toute chose la première place à Dieu, la seconde à votre époux ou à votre épouse et à vos enfants.

"Que dans le cœur de tous soient gravées ces paroles: "Il n'y a de grand dans les hommes que ce qui vient de Dieu, la droiture du cœur, la vérité, l'innocence, la règle des mœurs, l'empire sur les passions; voilà la véritable grandeur et la seule vraie gloire que personne ne peut vous disputer."

Massilon.

Le courage catholique

Votre zèle est très louable, parce que vous vous êtes proposé de ramener à de plus sages desseins cette partie du journalisme qui, tout en voulant s'appeler et rester catholique, correspond si mal à la mission que lui donne cette profession de foi catholique.

Je vous félicite de si bien comprendre la nécessité absolue que tout journal catholique, dans un temps de lutte religieuse aigüe comme les nôtres, non seulement ne plie pas son drapeau devant l'ennemi, mais soit un soldat toujours prêt à la défense, toujours rapide à prendre les armes.

Pie X.

Aux journalistes catholiques.

Le sublime du jaunisme

En grosses capitales dans un grand journal paraît l'annonce de la publication d'un feuilleton avec ses lignes:

"Nous ne reproduisons pas cet ouvrage sans de légitimes scrupules. Il a toujours exercé une influence néfaste. La loyauté nous fait un devoir d'en prévenir nos lecteurs.

"Il communique des frissons douloureux aux plus apathiques; il agite le sommeil des esprits les plus froids... Sur les dix milles personnes qui l'ont suivi d'abord, on a compté quatre cent vingt-deux cas de folie furieuse, neuf cent soixante-dix-sept cas de monomanie, huit cent quatre-vingt-quatorze suicides et mille trois cent cinquante disparitions mystérieuses.."

Le gros public va se ruer, c'est sûr.

EN PLAISANTANT

LE PAIN DU PATER

Une réponse d'enfant dans un catéchisme :

—Pourquoi, dans le "Pater", demande-t-on le pain de chaque jour, et non pas le pain de toute la vie ?

Silence général. Le petite troupe enfantine se plonge dans une réflexion profonde. Tout à coup un petit bambin se lève:

—Eh bien ! le sais-tu, toi? lui dit le prêtre.

—Oui, monsieur. Le bon Dieu ne nous donne pas le pain de toute la vie, parce qu'alors "il serait trop dur".....

QUELQUES BOURDES

Le bêtisier de la presse britannique.

"London Teacher": "Nous visitâmes nombre d'endroits intéressants, notamment une école de 1,500 élèves qui avaient des escaliers de marbre."

"Daily Sketch": Isaac Monish, le jeune garçon de 10 ans qui perdit la vie dans Regent's Canal, a reçu un chèque de l'alderman Cohen."

"Saturday Magazine": "Il grinçait des pieds avec rage."

"Midland Daily Telegraph": "Hamel arriva au contrôle 24 secondes avant qu'il fût là."

"Glasgow News": "Malheureusement lorsqu'on entendit cette nouvelle, elle tomba dans l'oreille d'un sourd."

"Derby Daily Telegraph": "Un des assistants jeta immédiatement un canot de sauvetage au secours de la femme qui se noyait."

CHEZ UN NATURALISTE

Le client—Je désirerais un singe.

L'employé, montrant sa belle collection tout empaillée.

Le client.—C'est que... je le voudrais vivant.

L'employé.—Patron, on vous demande.

LE PATRIOTE DE L'OUEST

Tous les articles, nouvelles, communications, destinés à la publication dans le PATRIOTE DE L'OUEST devront parvenir au plus tard le LUNDI MATIN à la Rédaction, 405, 13ème rue, Prince-Albert, Sask.

Toutes les correspondances pour la Rédaction doivent être signées.

Pour toutes demandes concernant les abonnements, les annonces et les travaux de ville, et pour les envois d'argent, on doit s'adresser à l'Administration: 1303, 4ème avenue ouest, Prince-Albert, Sask.

PRINCE-ALBERT, SASK., MARDI 16 JUIN

Congrès du Manitoba

Un Congrès des Franco-Canadiens du Manitoba sera tenu les 1 et 2 juillet dans la paroisse St. Jean-Baptiste près de Winnipeg.

Les principales questions qui feront le sujet du Congrès seront: la colonisation, les Caisses Populaires et le Monument Le Verendrye.

Sa Grandeur Mgr l'archevêque assistera à se Congrès qui témoigne bien de la vitalité et de l'esprit patriotique du groupe français Manitobain, qui a l'instar de ceux de l'Alberta et de la Saskatchewan s'intéresse activement aux questions les plus vitales de l'organisation catholique et nationale.

Comment le "Patriote" est apprécié en France

Une bienveillante lectrice nous écrit:

Monsieur le Directeur du "Patriote de l'Ouest".

Ayant l'honneur et le plaisir d'être voisine et amie de la vénérée sœur de Monseigneur Pascal (sœur Marie Angèle) qui à la bonté de me prêter chaque semaine le *Patriote*. du fond de la Provence avec intérêt je suis la lutte que vous avez entreprise contre la Franc-Maçonnerie.

Veuillez me permettre de vous féliciter de tout ce que vous écrivez de si juste. Je pense que si dans notre malheureuse France on avait commencé la lutte plus tôt, nous catholiques nous ne serions pas les parias que nous sommes, et notre Patrie serait plus glorieuse.

Que Dieu vous bénisse, vous donne force et courage afin que vous puissiez assister, et bientôt, au triomphe définitif, en France, au Canada et partout.

Veuillez Monsieur le Directeur me permettre en terminant de vous demander ainsi qu'à vos lecteurs une prière pour ma pauvre Patrie et agréez l'hommage du profond respect d'une

MARGUERITE,
(de Provence).

Le troisième Congrès Franco-Canadien de l'Alberta

(Suite de la 1ère page)

d'autres motifs d'espérer. Notre race est la seule qui soit bilingue, car nous n'avons pas peur d'apprendre une autre langue: l'Anglais, sans nous le dire, nous admire. Ce bilinguisme chez nous est un avantage puissant.

"Notre attachement au sol est un autre grand avantage: c'est la base de notre nation. Je me réjouis de voir mes compatriotes d'Alberta posséder de si belles terres, et assurer ainsi la prospérité de notre pays. Attachez-vous au travail des champs c'est l'avenir.

"Cessons aussi nos luttes d'esprit de parti, mettons la patrie au-dessus de tout, luttons, travaillons pour la cause de notre race. C'est parce que nous avons lutté que nous avons triomphé. Ne nous décourageons pas, fortifiés par la persécution nous garderons notre langue et accomplirons notre rôle de nation civilisatrice par excellence."

D'unanimes applaudissements recueillirent ces dernières paroles. Le patriotisme vibrant de l'orateur a sans aucun doute fait du bien à l'âme de nos compatriotes Albertains: il a agité de questions brûlantes mais vitales pour l'avenir de notre race, dans l'Ouest, et les a traitées avec la maîtrise et l'expérience qui lui sont connues.

M. l'abbé A. BENOIT

La soirée était déjà fort avancée, quand M. l'abbé Benoit fut invité à dire quelques mots.

"Dans la Saskatchewan, dit-il, en substance, nous avons une Association active dans le genre de la vôtre, et nous vous regardons faire. Eh bien! je vous propose une gajeure puisque chez les canadiens-français, tout le monde gage. Dans dix ans, celle des deux Associations qui comptera le moins de membres actifs, paiera à l'autre un banquet en règle. En êtes-vous ?

Des applaudissements prolongés accueillirent favorablement cette gageure, le président releva le gant aussitôt, et exhorta l'auditoire à s'enrôler en grand nombre dans la Société.

Déjà la foule commence à vider la salle. M. le Président fait des efforts pour la retenir pendant quelques instants, et invite à parler le Dr. Lachance, maire de St. Boniface.

M. LE Dr LACHANCE

Pris par surprise, le Dr Lachance s'exécute avec aisance il rappelle la lutte de nos frères du Manitoba, et il assure qu'il a trouvé un motif de confiance pour l'avenir dans la formation d'un cercle de jeunesse affiliée à l'A. C. J. C. de Montréal. Les résultats sont déjà merveilleux, c'est l'espoir de demain.

L'orchestre fait entendre ses chants patriotiques, et la foule se disperse, l'oreille encore charmée par les sons lointains de cette harmonie qui évoque le souvenir des soirées de Québec, et emportant dans son cœur un écho de cette fête de tout un peuple convoqué pour étudier ses problèmes, consulter le passé, afin d'assurer l'avenir.

DEUXIEME JOURNEE

LA SEANCE DU MATIN

La température ne se montre pas clémente. L'assistance à la première séance de commissions et d'étude est fort peu nombreuse. Des groupes épars dans la salle, causent à haute voix, tandis que les membres de l'exécutif circulent ici et là, un peu inquiets du succès de cette première réunion d'étude.

A dix heures, l'hon. M. Gariépy, ouvre la séance. Sur son invitation, tous passent au bureau du secrétaire pour l'inscription. Au retour, le trésorier, M. Lefort, lit le rapport de l'année et expose en quelques mots l'état des finances. Une longue discussion s'engage, qui grâce à la bonne volonté de tous se termine par l'adoption du rapport.

M. Ernest Bilodeau, dans un rapport détaillé, que le *Patriote* a publié déjà, énumère les faits et gestes de la Société depuis un an. La Société du Parler Français s'est montrée très active.

Ses démarches auprès de l'hon. Boyle, ministre de l'Education d'Alberta, pour l'établissement du français dans le cours primaire, et l'adoption des diplôme supérieurs de la province de Québec dans l'Alberta a été couronné d'un plein succès.

Le rapport du secrétaire fut unanimement accepté.

Le R. P. Boutin, F.M.I., fut ensuite appelé à raconter une esquisse historique du Séminaire de St. Albert. Œuvre de Mgr Vital Grandin, cet importante maison fut fondée en 1857, et ce fut la grande joie du saint évêque de voir deux élèves métis parvenir jusqu'à la prêtrise. Ce furent les RR. PP. Kerningham et Beaudry, O.M.I.

Les R. P. Oblats ont dirigé cette maison jusqu'en 1911, pour la passer aux mains des Religieux Fils de Marie-Immaculée. S. G. Mgr Legal veille avec un soin jaloux sur ce séminaire et fonde sur cette importante institution les plus vives espérances.

Il est malheureux qu'un si petit nombre de congressistes put jouir de ce beau rapport: il donnait l'histoire abrégée de l'œuvre la plus nécessaire pour promouvoir les intérêts religieux de nos compatriotes de l'Ouest.

L'hon. M. Gariépy forme aussitôt les commissions et les sous-comités et nomme les membres suivants:

R. P. Hudon, président du Comité d'Education.

R. M. Ethier, président du Comité de Colonisation.

M. Ernest Bilodeau, président du Comité de Résolutions et Dépêches.

M. Ouellette, président du Comité d'organisation.

R. P. Hudon, président du Comité de nomination.

La séance est levée immédiatement après la formation de ces comités.

SEANCE DE L'APRES-MIDI

Les congressistes en plus grand nombre envahissent la salle vers les deux heures.

M. L. J. COTE

M. L. J. Côté, député de Grouard donne un aperçu géographique et historique de la région Nord de l'Alberta et de la Rivière la Paix. Avec force détails, il décrit la nature du sol et ses nombreux avantages. Le climat étant très favorable, un exode des nôtres vers ces fertiles régions, développerait cette partie du pays et concentrerait notre influence dans la région Nord de l'Alberta.

M. L. PLANTE

M. L. Plante, brillant avocat d'Edmonton traita de l'organisation.

"Nous devons nous organiser, dit-il, pour la protection de nos droits et la conservation de notre langue et de notre foi.

"Et comment nous organiser? en ne prêtant pas l'oreille aux timides et aux craintifs en nous respectant nous-mêmes, et en affirmant partout nos droits.

"C'est notre devoir, ayons à cœur de l'accomplir."

M. NAP. LALIBERTE

M. Nap. Laliberté lut un magnifique travail sur la Langue Française, ce fut un bijou du genre.

"O langue française, dit-il, notre sauvegarde, notre orgueil, langue des chefs d'œuvre, langue des nobles conceptions, c'est pour tous ces titres que nous voulons t'aimer, te respecter, t'enseigner...

"Conservons les expressions d'autrefois, les vieux dictons de nos pères à la clarté limpide, au mot sûr. Parlons simplement comme eux. Pour conserver la sobriété et l'élégance, disposons chaque mot à sa place: c'est la marque de la probité et de la clarté."

L'orateur dans un style magique chante les beautés du verbe français et démontre l'influence qu'il exerce dans le monde des idées.

"Aimer notre langue c'est aimer notre patrie, c'est réaliser pour notre race les espérances les plus heureuses. Par cet attachement à sa langue, la race canadienne-française a vaincu les difficultés: il lui reste un pas à faire pour la victoire définitive et ce pas, elle le fera demain."

M. LE DR. BOULANGER

M. le Dr Boulanger donna un excellent travail sur l'alcoolisme et l'hygiène.

Brièvement il démontra les éléments nuisibles qui composent la boisson maudite et les ravages matériels et moraux qu'elle opère chez les individus comme dans les sociétés.

M. Ernest Bilodeau donne connaissance à l'auditoire d'un document important, concernant l'en-

(A Suivre en 5me page)

Le troisième Congrès Franco-Canadien de l'Alberta

(Suite de la 4me page)

trevue des délégués de la Société du Parler Français d'Alberta avec M. Boyle, ministre de l'éducation, l'hon. M. Gariépy conduisait la délégation.

Le ministre de l'Education accueillit avec bienveillance les délégués et leur promit les trois choses suivantes, objet de leur démarche:

1o. Un cours primaire en français.

2o. Des livres français de lectures graduées examinés et approuvés par le ministère.

3o. Acceptation des diplômes supérieurs de Québec, moyennant un examen d'anglais à Montréal et cinq semaines de cours à l'Ecole Normale pour le candidat.

Nos compatriotes d'Alberta se réjouissent de ces changements si importants, qui les mettent sur un pied d'égalité avec ceux des autres provinces de l'Ouest.

M. l'abbé J. A. ETHIER

M. le curé de l'Immaculée Conception d'Edmonton, l'abbé J. A. Ethier traita brièvement d'une œuvre toute nouvelle, *"Le Bulletin Paroissial."* Il rappelle les bienfaits que cet organe des paroisses peut opérer parmi les Canadiens-français, et les conjure d'apporter tout leur concours pour le succès de cette œuvre.

Cette séance, entre-mêlée de sujets variés, mit en lumière la condition de nos frères d'Alberta, surtout en ce qui regarde l'éducation française dans les écoles.

SEANCE GENERALE DU SOIR

Bien avant l'ouverture de cette seconde séance générale, nos compatriotes d'Edmonton débordent dans la salle qui devient comble; Mgr Legal daigne encore assister L'auditoire lui fait une ovation bien méritée. L'orchestre fait entendre de beaux chants patriotiques. La séance est ouverte.

M. l'abbé LAMY

Invité par le M. le président, M. l'abbé Lamy, rédacteur des *"Cloches de St. Boniface,"* gravit les degrés de l'estrade aux applaudissements réitérés de l'assemblée.

"Mgr Langevin, dit-il, retenu par des affaires pressantes, m'a délégué auprès de vous pour vous apporter l'écho de sa grande âme, et l'ardeur patriotique de son cœur. Il est avec vous d'esprit et de cœur."

L'orateur évoque le souvenir du 1er Congrès d'Edmonton, où Mgr Langevin, manifesta sa joie et sa surprise de constater une Société Canadienne-française si vivante, à l'extrême Ouest de Winnipeg.

M. l'abbé Lamy entre dans son sujet en soutenant avec preuves à l'appui que le catholicisme sincère d'un peuple finit toujours par triompher malgré l'écrasement apparant, les oppressions et les persécutions. "Voyez Québec, dit-il en 1760, nos compatriotes ne formaient qu'une infime minorité, aujourd'hui, ils sont la grande majorité. En Ontario, dans l'Ouest notre race semble perdue, noyée au milieu de tant d'éléments disparates: ayons confiance, notre tour viendra et nous dominerons."

LA COLONISATION

Les riches plaines de l'Ouest forment le chateau fort de nos compatriotes: elles leur sont données gratuitement par le gouvernement, que les nôtres s'en emparent par une colonisation intense et continue. La terre est le plus sûr garant de notre survivance dans l'Ouest.

"Le gouvernement fédéral, poursuit-il, nous a accordé un bureau de colonisation et nommé des missionnaires colonisateurs, avec siège à Montréal. Il se propose de transférer ce siège aux Etats-Unis. Nos évêques et tous les bons patriotes s'opposent à ce changement, car ce sont des cultivateurs de Québec qu'il faut placer dans les terres de l'Ouest et non pas les désœuvrés des villes américaines."

Et l'orateur propose à ce sujet une résolution adressée à l'hon. M. Roche et M. L. P. Pelletier pour empêcher ce changement de se produire. Puis il passe à l'éducation, et raconte les progrès accomplis au Manitoba par le Collège de St. Boniface qui depuis 4 ans s'achemine vers l'indépendance. Le Collège a son propre programme universitaire, avec un libre choix d'auteurs, et le français est enseigné au même titre que l'anglais.

Il souhaite en terminant que le jeune collège d'Edmonton si longuement attendu et réclamé, soit transformé un jour en université catholique bilingue.

Les plus vifs applaudissements marquèrent ce souhait qui résume bien toutes les aspirations de nos compatriotes Albertains. La colonisation et l'éducation française doivent diriger nos frères d'Alberta vers le triomphe définitif.

M. ANTONIO PRINCE

M. A. Prince parle ensuite de la jeunesse. Président du cercle Grandin, de l'A. C. J. C., M. Prince réclame de la part des jeunes qu'il représente, leur part de travail, de labeur dans le grand œuvre de notre organisation dans l'Alberta.

"Bien des nôtres, dit-il, ont passé sur ces plaines, répandant la semence de vie, ils sont tombés sur la route, soldats héros d'une sainte cause. Avec le général Marchand qui voyant tomber ses soldats, s'écriait: "Sonnez! clairon! afin de réveiller l'âme française," je dis: "Sonnez clairons afin de réveiller l'âme canadienne française": c'est l'heure de la lutte le moment du combat. En avant pour la sauvegarde de nos institutions et de nos droits."

LE R. P. ADAM, S. J.

Le. P. Adam représente le Juge Pendergast, "cet homme au nom irlandais, mais à l'âme française et au cœur québecquois, qui a dépensé son grand talent pour la défense des droits méconnus et méprisés de la minorité canadienne française du Manitoba."

L'orateur reconnait ensuite que la langue française est immortelle comme la foi, la vérité, l'Eglise qui nous l'a donnée. M. Francis Grey disait un jour que l'unité nationale du Canada n'était menacée que par ceux qui voulaient empêcher les nôtres de parler français: et c'est bien la langue française qui fait l'unité de l'Empire Brittannique. Les Anglais qui étudient notre histoire nous donnent justice.

"Voilà donc nos droits et non pas des préjugés comme plusieurs le prétendent. Il faut être fiers de ces droits, car nos pères n'ont pas hésité de sacrifier l'aisance, le bien-être, la fortune pour les conserver. Continuons l'œuvre de nos pères. C'est une course au travail pour la Société du Parler Français: formons des Canadiens-français qui se tiennent debout et la partie est gagnée. On le chantera bien haut, et ce triomphe n'aura pas de fin."

Cette trop courte allocution, fut souvent coupée par des applaudissements.

LE R. P. MORICE, O. M. I.

L'éminent écrivain de notre histoire de l'Ouest traite brièvement de l'histoire de la langue française dans l'Ouest, il raconte les œuvres des premiers missionnaires et pionniers qui parlèrent les premiers la langue française dans ces prairies inhabitées. "Le français, par le principe de priorité est donc chez lui ici: c'est un droit acquis qu'on ne peut pas nous enlever, mais servons-nous en: c'est notre devoir de parler le français. La langue française n'est pas une langue inférieure, en Europe, elle est le passeport de la haute société: partout c'est une grande recommandation de parler le français.

"Pour nous, la nationalité, c'est la langue française aimons la notre belle langue française, c'est la sauvegarde de notre foi."

Le R. P. Morice fut très applaudi au cours de son discours, il toucha les questions vitales avec la compétence et l'expérience que nous lui connaissons.

LE R. P. SIMARD, O. M. I.

Le Président présente ensuite à l'assemblée le R. P. Simard, qui ouvre par son discours une série de travaux sur le sujet le plus important du Congrès, l'Education.

Le Révérend Père nous parle avec clarté et logique des principes qui doivent nous guider dans "l'Instruction Primaire", et des devoirs impérieux qu'ils imposent.

L'enseignement primaire est destiné à nourrir les petits enfants du savoir qui développe leur intelligence et forme leur cœur. Surveillons l'instruction primaire avec un soin jaloux."

"Les parents doivent suivre les enfants à l'école, constater leurs progrès, et aussi coopérer à l'action des instituteurs qui les représentent auprès des enfants.

"Pour notre doux parler de France, que les commissaires catholiques s'appliquent à améliorer la situation présente, et à profiter des concessions du gouvernement pour introduire le français dans tout le cours primaire."

LE R. P. HUDON, S. J.

Le R. P. Hudon, recteur du Collège d'Edmonton, succèdant au R. P. Simard, corrobore les mêmes principes en se plaçant au point de vue de "l'Education Secondaire", ou des études classiques.

"Permettez-moi, dit-il, dinsister sur un point. M. Barrès a parlé du miracle canadien, et de la survivance de ce peuple, grâce au dévouement et à l'héroïsme de ses pasteurs. Mais c'est grâce aussi au vieux séminaire de Québec que nous devons ce miracle canadien, c'est là que sont sortis nos hommes d'Etat, nos magistrats, nos avocats nos hommes intellectuels, c'est là que sont sortis tous nos hommes publics, les Papineau, les Viger, les Lafontaine, et de même que tous nos prêtres, nos évêques. Nous devons être fiers de posséder ce séminaire et toute cette pléiade de collège qu'envient nos compatriotes anglais."

Il remercie les canadiens-français d'Edmonton d'avoir si bien accueilli le dernier-né de ces collèges celui d'Edmonton.

LE R. P. DUCHAUSSOIS, O. M. I.

L'heure avancée ne permet pas au R. P. Duchaussois de traiter au long "l'Education des Filles", il raconte un trait de la vie de l'Impératrice d'Allemagne à Metz,puis, faisant digression, il passe à l'éducation des petits garçons "qu'il préfère de beaucoup, dit-il, aux petites filles."

Faisant suite aux magnifiques appels du R. P. Adam et Hudon en faveur de l'éducation secondaire, il exprime le désir que les enfants aux yeux les plus vifs, aux cheveux les plus blonds, aillent chez les Jésuites, où l'on forme des avocats, des juristes et même des ministres. "Mais, dit-il, les plus blonds parmi les plus blonds, et ceux qui ont les yeux les plus noirs et les plus vifs doivent aller chez les Oblats car c'est là que l'on forme des prêtres! Et ce sont des bons prêtres qu'il nous faut à l'heure présente!"

Une grandiose ovation appuya les dernières paroles du R. P. Duchaussois, en faveur de l'œuvre du Juniorat de Strathcona, le vaste assemblée battit à l'unisson de cet appel si vibrant et si sincère.

La séance se lève au chant de "Dieu protège le Roi" exécuté par l'orchestre, et chanté en bon français par la foule.

TROISIEME JOURNEE

Le soleil radieux de l'Alberta a dissipé les derniers nuages et chassé la pluie, des groupes nombreux de nos patriotes Albertains se dirigent vers l'Eglise St. Joachim, pour consacrer définitivement à Dieu les travaux de ce grand Congrès.

L'église St. Joachim, première mission d'Edmonton, parée ses plus beaux atours de fête, se prêtait admirablement à cette démonstration religieuse.

Les décorations du sanctuaire et de la nef dans leur sobre élégance jetait une note joyeuse, un air de fête sur tout ce peuple recueilli.

Mgr Legal pontifia solennellement à la messe, entouré, comme d'une couronne d'élite du clergé régulier et séculier du diocèse et d'Edmonton. La chorale chanta la messe royale harmonisée.

Le R. P. François, O.F.M., donna le sermon avec l'éloquence et le patriotisme d'un cœur canadien. Il admire ce grandiose spectacle de tant de délégués venus au

(A suivre en 8me page)

La survivance française au Canada

Sous ce titre vient de paraître, à la librairie Emile Paul, un livre du prince de Beauvau-Craon, pour lequel M. Maurice Barrès a écrit une préface; l'*Echo de Paris* en publie le passage essentiel:

Nous interrogeons toujours, avec une vive sympathie, ceux qui reviennent de visiter nos cousins de là-bas.

"Que font-ils? Pensent-ils à nous? Sont-ils heureux?" Et pour mieux les connaître, pour les suivre avec un sentiment amical plus intime, j'ajoute: "A quoi rêvent-ils?"

"A la France", ne manquent pas de nous dire quelques-uns qui exagèrent. Le certain, c'est que, là-bas, on continue de sentir à la française et de parler français. Et voilà qui tient du miracle.

Ainsi, le prince de Beauvau, à son tour, vient nous l'assurer, les mères continuent d'endormir les enfants avec les chansons de la vieille France; les curés, indéfiniment, prêchent leurs ouailles, comme ils l'eussent fait dans un village de notre Ouest ou de la Basse-Normandie...

Et pourtant, ce qu'on a constaté en Alsace et en Lorraine, après l'annexion, s'était produit là-bas d'une façon générale. Ce qu'il y avait de cultivé, de distingué, d'un peu riche, le plus grand nombre des dirigeants et des autorités sociales avaient quitté cette terre qui n'était plus la patrie... Ceux qui restèrent après l'abandon, ce furent des paysans, des chasseurs, quelques soldats. Ces petites gens ont tout sauvé.

C'est qu'ils étaient d'excellente race. Le savant abbé Casgrain a établi la généalogie des familles canadiennes. La plupart prennent leur souche dans notre réaliste Normandie et dans le raisonnable Poitou. Peu de Celtes au Canada. A Dieu ne plaise que l'on médise des Celtes! Mais cette héroïque et profonde Bretagne, peu disposée à l'entente, à la subordination, et, pour tout dire, peu sociale, demeure le pays de l'individualisme rêveur et des clans. L'homme de Normandie apportait au Nouveau-Monde une robuste volonté de vivre, sa ténacité, sa discipline, son esprit des affaires, supérieur, m'assure-t-on, à celui des Anglais et des Yankees.

Ajoutez à cela que la Compagnie de Jésus qui s'était chargée du soin de peupler la colonie, ne recruta, pour l'émigration, que des éléments de choix, d'une parfaite santé physique et morale. Après un siècle et demi écoulé, cette intelligence pratique qui organisa l'émigration fait éclater son bienfait. De ces soixante mille Français vigoureux qui peuplaient le Canada, en 1763, est sortie une population de près de trois millions d'hommes, aujourd'hui bien vivants. Et, sans négliger la valeur propre des ouvriers, je crois qu'il n'est pas exagéré d'affirmer qu'ici l'intelligence ecclésiastique a gagné la victoire.

Au Canada, pendant longtemps, les Anglais affectèrent de mépriser ce débris de population française, qu'ils n'avaient pu achever sur place. Ils témoignaient à l'égard de nos Franco-Canadiens les sentiments que nous leur avons connus envers les paysans de l'Orange et du Transvaal. En 1857, lord Durham pouvait dire encore: "Les Franco-Canadiens ne sont pas un peuple, car ils n'ont pas de littérature." Ce mépris n'est plus de saison. Notre Canada possède une littérature complète pourvue de tous ses organes.

J'ai lu, il y a quelques années, une anthologie des poètes canadiens dressée par M. Frédéric Jamez. On y trouve les accents de chez nous. Les aînés s'y souviennent de Chateaubriand, de Lamartine de Béranger et de Hugo, les plus jeunes ont lu Leconte de Lisle, voire Verlaine et Mallarmé.

On peut presque dire le jour où cette poésie naquit. C'est en 1855, quand apparut à Québec la corvette la *Capricieuse*... Depuis qu'avait disparu à l'horizon la dernière galère de Louis le Bien-Aimé, on n'avait pas vu un seul navire de guerre français dans les eaux du Saint-Laurent. L'arrivée de celui-ci souleva une prodigieuse émotion, qu'un libraire de Québec, Octave Crémazie, fixa dans la chanson fameuse du vieux soldat canadien. La *Capricieuse* parut avoir apporté la poésie avec elle.

A dire vrai, l'on ne saurait affirmer que le Canada introduise dans notre littérature une note lyrique particulière. Mais il mêle d'une manière constante à sa vie la poésie du souvenir.

Les abbés Casgrain et Tanguay ont écrit l'histoire des origines de la colonie; Philippe Aubert de Gaspé a rassemblé les traditions qu'il avait recueillies dans son enfance et sa jeunesse de la bouche des vieilles gens qui avaient encore connu le temps où la France était maîtresse là-bas: Gérin-Lajoie, petit-fils d'un sergent qui avait combattu avec Montcalm, nous a raconté les luttes de ses compatriotes pour obtenir la liberté politique; ce même Gérin-Lajoie a fondé le roman canadien avec l'histoire d'un certain Jean Rivard qui s'enfonce dans la forêt, y crée une propriété, une famille, un petit centre urbain, beau sujet qui me rappelle par sa grandeur simple ceux qu'a traités notre Balzac, dans ces chefs-d'œuvre que je préfère à tous: *le Curé de village, et le Médecin de campagne*. Et l'on dit encore qu'au Parlement d'Ottawa les députés de notre langue l'emportent en éloquence sur leurs adversaires britanniques.

Après cela, qu'ils soient orgueilleux, les Franco-Canadiens, je les comprends et les en loue. Je n'avouerai jamais qu'il y ait d'excès d'orgueil à se réclamer d'une parenté française...

Et nous-mêmes, n'avons-nous pas le droit d'être fiers que nos colons, là-bas et ailleurs, si loin de la mère-patrie, abandonnés à leurs seules ressources, aient victorieusement défendu leur civilisation, leur vie spirituelle, la leur et la nôtre?

Si les Français du Canada avaient eu la faiblesse, un seul instant, de se croire inférieurs à leurs nouveaux maîtres, leur petit troupeau était perdu. Ces paysans de Normandie et d'Anjou surent conserver ce haut sentiment de la dignité de leur race et de leur civilisation qui nous plaît tant chez nos frères d'Alsace-Lorraine. Là-bas, comme ici, on ne s'est pas incliné. L'homme de l'Ouest, pas plus que celui des Marches, n'a consenti à s'assimiler aux vainqueurs, et il me semble bien que, les uns et les autres, ce qu'ils détestent le plus chez le conquérant, c'est le barbare.

Le prince de Beauvau m'a dit qu'au Canada on vante, comme dans une maison de Metz, les aimables qualités françaises, l'affable dignité de la ménagère, son esprit, son goût naturel, la bonne tenue de sa maison. Ces vertus familiales, par delà les lieues, font d'une petite Messine la sœur d'une femme de Montréal.

A chaque page, ce que nous raconte de là-bas ce petit livre est chargé de vie française. Certains détails vous enchanteront. Les Sulpiciens de Paris sont seigneurs de l'île de Montréal. Sur les rives du Saint-Laurent subsiste encore tel domaine qui conserve tous les attributs attachés à une terre seigneuriale française avant la Révolution. Mais le fait le plus beau, c'est que la province de Québec, et par province entendez un territoire grand comme deux fois la France, est soumise à la Coutume de Paris d'avant 1789. Sir Wilfrid Laurier, rappelant ce fait, disait, il y a quelques années, à Paris, fort obligeamment, que les Canadiens français vivaient sous la loi la plus libérale du monde.

Ne cessez pas de nous aimer, Français d'outre-mer. Ici, nous avons tous confiance dans l'avenir de votre génie. Vos neiges, la rudesse même de votre climat vous sont favorables. Nous avons peur que notre pensée ne s'endorme dans d'autres contrées trop chaudes où nous avons établi notre pouvoir. Nous aimons à nous dire que nous avons des réserves dans un pays sec et froid où l'intelligence s'aère davantage.

Ces réserves se grossissent de beaucoup de familles qui, ne s'accomodant pas des conditions de la vie française, vont, paraît-il, chercher plus d'espace et de liberté.

Le prince de Beauvau que j'interrogeais n'a pas su me confirmer le fait, mais d'autres voyageurs m'assurent qu'ils ont rencontré dans l'Ouest Canadien de grands féodaux français...

Si nos beaux cousins du Canada mêlent, aux sentiments affectueux qu'ils nous gardent, une nuance de dédain pour nos agitations politiques, nous n'allons pas nous en offenser! Ces parents d'outre-mer croient volontiers, dit-on, que leur rôle historique sera de reprendre, un jour, là-bas, au Nouveau-Monde, l'héritage de notre culture. Nous ne pourrions souffrir de cette ambition que s'ils étaient indignes de la remplir. Au milieu de ses aventures, la France est heureuse de savoir qu'elle ne joue pas sur une seule carte sa destinée.

MAURICE BARRÈS,
De l'Académie Française.

A propos du désastre de "l'Empress of Ireland"

Le seul maître.

"Ma barque est si petite et la mer est si grande." La vieille chanson qui exprime la prière du matelot semble désuète, quelquefois. Les navires sont devenus tellement vastes qu'on dirait presque qu'ils sont un pont mobile jeté d'un côté de la mer à l'autre. Devant leur taille géante, notre imagination déroutée se figure, qu'en quelques tours de leur hélice rapide et puissante, ils ont atteint l'une ou l'autre rive. Les projecteurs électriques percent les brouillards, les cloisons étanches neutralisent— les blessures que se peuvent infliger leurs épaisses carapaces, un accident grave se produit-il, il suffit d'un geste de l'opérateur pour que l'antenne télégraphique lance à travers l'espace ses lassos invisibles qui attrapent au passage les navires ou les stations des côtes, et les secours se précipitent.

Mais rien de tout cela n'est infaillible. Les hommes, semblables aux géants de la Mythologie qui voulaient escalader le ciel, croient qu'ils ont dominé la mer, quand Dieu qui reste silencieusement le maître, se plaît à leur donner de "grandes et terribles leçons."

C'est un navire que l'on lance au milieu des fêtes; la mer est d'huile et les passagers s'étourdissent aux sons d'un orchestre joyeux; un craquement se produit. La fête s'interrompt à peine. On est tranquille sur un tel géant. La coque enfonce petit à petit. La panique blême, commence et croît. Soudain un dernier remous, une bulle qui s'échappe de la bouche immense de la mer qui s'ouvre, et le superbe Titan est englouti.

Un navire file dans le brouillard Les passagers dorment tranquilles. Comme pour le protéger, le golfe étend ses deux bras autour du vaisseau. Le pilote sait les moindres récifs de la côte. Soudain, dans l'ouate grise qui pend aux flancs du navires, une coque noire surgit, toute petite, près de l'autre si grande: une secousse insignifiante, et dix minutes plus tard l'Empress of Ireland a disparu à trente milles de la terre.

"Ma barque est si petite et la mer est si grande"....

LOUIS BRETON.

Navire à l'épreuve

Un architecte français en construction navale, M. Louis Bertin, propose un type de navire qu'il affirme devoir être à l'épreuve d'un accident de même nature que celui dont a péri "l'Empress of Ireland."

Révolution au Pérou

Le Pérou est en révolution, à la suite de l'élection d'un nouveau président de la République dont beaucoup ne veulent pas.

No. 13

Feuilleton du Patriote de l'Ouest

VERS LOURDES

par René Gaël

Que d'hommes vinrent à Lourdes pour railler ou maudire et s'en retournèrent croyants, leur haine ou leurs doutes changés en reconnaissance attendrie et en foi militante!

Elle les attend, sourit de leurs efforts inutiles, s'apitoie de leur résistance et, les voyant si près d'Elle et sur le point de sombrer, ouvre ses grands bras maternels et, dans une étreinte, les porte doucement, jusqu'à son cœur.

Un chapelain du sanctuaire me montrait un jour la Crypte où coule sans arrêt, le flot intarissable du pardon.

—J'ai vu là, disait-il, le plus grand des miracles: celui des volontés rebelles, des esprits cabrés contre la main de Dieu et domptés par le regret de pitié auquel rien ne résiste. C'est là que j'ai le mieux senti battre le cœur de l'Immaculée. C'est le théâtre des divines transformations. Venus à Lourdes en touristes et bravant la puissance de la Vierge, ils deviennent ses pèlerins et souvent ses apôtres.

Il ne se passe guère de semaines et peut-être de jours, sans quelque étonnante conversion.

Je me souviens d'avoir rencontré, sous l'arcade du Rosaire, une femme qui sans me connaître, m'aborda pour me dire, encore haletante d'une surprise qui la suffoquait:

—Un franc-maçon de mon pays qui était venu tout exprès, de Bagnères, pour se moquer de nous, est là, devant la Grotte, agenouillé; ses lèvres remuent: il prie.

Et comme je lui déclarais que le même fait se reproduisait chaque jour et que c'était ici chose courante:

—Oh! c'est égal, s'écria-t-elle, celui-là... un libre-penseur "enragé"!

Un brancardier qui m'accompagnait, se mit à sourire:

—Mais, madame! ce sont toujours ceux-là que la Sainte Vierge empoigne les premiers. Elle les aime plus que nous!

Combien d'hommes qui arrivent devant la Grotte pour se promener et soudain sont terrassés! Ils ont cru venir seuls; c'est la Reine, Salut des infirmes, guérisseuse des grands malades qui les y a portés.

Il fut "porté", ce jeune écrivain qu'une providentielle rencontre me fit trouver au Bureau des Constatations, le lendemain de ce qu'il appelait son "nouveau baptême."

—J'avais juré de ne jamais entrer dans une église. J'accompagnais ma femme jusqu'au seuil et... je faisais demi-tour. Hier soir, je l'ai quittée au parvis du Rosaire et parti vers l'Abri des pèlerins, je me suis trouvé à l'entrée de la Crypte. On fermait les portes: j'ai forcé la consigne, moi qui, depuis dix ans, m'écartais avec dédain de ces foyers de la superstition. Un prêtre sortait. Je lui ai dit, sans plus de façons: "Confessez-moi!" Qui m'a entraîné là? Qui m'a fait m'obstiner? Qui a parlé pour moi?

Et, sous l'impression ravivée de ce souvenir, il partit brusquement:

—Excusez-moi, dit-il, je ne l'ai pas assez remerciée. J'y retourne encore.

Je le vis s'en aller vers la Grotte et tout bas, je joignais mon merci au sien, mon action de grâces pour le miracle dont la lumière pénétrait dans mon âme attendrie.

—Pourquoi tant de malades qui ne sont pas guéris? demandent les chrétiens de peu de foi.

Interrogez la plupart de ces martyrs obscurs! Presque toujours ils ont offert à Dieu le sacrifice de leurs misères. Ils ne seront jamais délivrés. Ceux-là sont l'expiation vivante et paient la rançon exigée par la justice de Dieu. Victimes volontaires, ils ont reçu le don admirable de la résignation et partiront consolés: les autres seront sauvés.

Regardez-les, ces malades, quand on les ramène à l'hôpital. Presque tous ont des regards de bienheureux. Ceux-là, le peuple devrait les poursuivre de ses plus vibrantes acclamations.

Toujours étendus, immobiles sur leur couche de torture, plus beaux que des miraculés, ils sont les rédempteurs...

LA JOIE PARTOUT

Six heures. A la suite des chariots d'infirmes, que roulent les brancardiers infatigables, le long des pelouses fourmillantes, par la rue de la Grotte et le Boulevard le flot remonte. L'armée de la Vierge rejoint ses campements,—vrais campements de hasard, en effet, ces gîtes presque improvisés, aménagés pour de perpétuelles arrivées et des départs précipités.

C'est une rumeur de grande foire, l'expansion exubérante des multitudes longtemps silencieuses et qui déversent, à pleine gorge, le trop-plein de leur joie. Elle règne partout cette joie. Ames et cœurs en sont enveloppés. Les gestes sont plus vivants, la marche plus légère. Même les peuples du Nord ont une gaieté d'allure, à faire croire que la Sainte Vierge—Béarnaise d'adoption—les a naturalisés Gascons.

Cette allégresse épanouie, encore tressaillante de la vision bienheureuse, fait songer aux paroles du prophète annonçant l'arrivée des caravanes du monde, au berceau de Jésus. "*Tunc videbis et afflues, mirabitur et dilatabitur cor tuum.* Alors vous viendrez en troupes infinies et vous verrez; et votre cœur se dilatera dans une admiration ravie."

Les rues et les trottoirs, les boutiques dont les étalages débordent et encombrent le passage, sont envahis. La rumeur grandissante qui bourdonne, étourdit et berce, jette encore, en coups de vent, des bouffées de cantiques éparpillés, des

LES ECOLES SANS DIEU

Jugées par le vice-président des Etats-Unis

On mande de Washington, 18 mai, que le vice-président Marshall des Etats-Unis, dans une assemblée locale protestante a dit :

"Trop de science dans notre système qualifié d'éducation (nationale) *et trop peu de Dieu tout Puissant*.... Il y a ceci de mauvais dans beaucoup de nos églises (protestantes) que parceque l'Eglise et l'Etat sont séparés, et que c'est l'Etat qui fait l'école, l'Eglise (protestante) se croit délivrée de tout devoir dans la direction de l'éducation des jeunes. *On a permis à l'Etat de mouler l'enfant* depuis l'âge de six ans jusqu'à l'époque où il passe au collège (*neutre*) où beaucoup de professeurs sont agnostiques et athées. Mais maintenant l'Eglise se réveille et constate que l'enfant doit être élevé dans la Foi chrétienne depuis le berceau. Je crois qu'il y a dans ce pays, maintenant, un grand réveil spirituel. L'Eglise commence à voir qu'elle s'est trop déchargée de ses fonctions sur l'Etat."

* * *

"Venant d'un aussi haut représentant de l'Etat, dit la *Forthnightly Review* de St. Louis, cette déclaration est significative. M. Marshall a dit ailleurs, à Notre-Dame, il y a quelques années, que l'Eglise catholique ne s'est pas soulagée de ses devoirs en ce qui concerne l'éducation des jeunes. Elle y a pourvu fidèlement pour ses enfants, avec de grands sacrifices, en dépit du fait justement signalé par le vice-président, que trop de fonctions de l'Eglise ont été dévolues à l'Etat, par les sectes protestantes..."

* * *

Ce qu'il y a de remarquable dans la condamnation autorisée du régime scolaire public *neutre* des Etats-Unis et dans celle, surtout, des collèges supérieurs ouverts aux enfants sortis de ces écoles sans Dieu, c'est que M. Marshall appartient à la Maçonnerie, même à la haute maçonnerie, où il s'est fait initier—il le croit du moins—au 33e degré de perfection.

Or c'est une conspiration maçonnique, qui, vers 1842 a fait attribuer l'école du peuple à l'Etat "séparé" de l'Eglise, c'est-à-dire à l'Etat *neutre* sans religion, sans Dieu. Auparavant, dans tous les Etats de l'Union républicaine, l'éducation primaire était du domaine des familles, des "églises" et de la Liberté. Les Etats n'étaient ni maîtres d'écoles, ni maîtres de l'Ecole. Ils se bornaient à aider de subsides, perçus sur les taxes publiques, l'œuvre des écoles "confessionnelles" et libres.

* * *

Le célèbre philosophe yankee Browson, converti au catholicisme, et qui avait été franc-maçon, mêle activement à cette conspiration, en a raconté, dans ses volumineux mémoires l'histoire occulte. En février 1894, A. T. Bernier, mort sénateur canadien, a analysé, pour la *Revue Canadienne* de Montréal, ("*Les Ecoles publiques aux Etats-Unis*.") Je ne citerai qu'un extrait des confessions de Brownson :

..."Il fallait, au moyen d'une action politique (poussée sous main par les Loges N.B.) établir un système d'*Ecoles d'Etat*. Le grand moyen sur lequel on comptait c'était le système des *Ecoles publiques*... On voulait que l'Etat prît complètement la charge des enfants... On libérait ainsi les parents de leurs obligations naturelles... On voulait assurer l'avenir (maçonnique) en donnant aux enfants une éducation *rationnelle* (lisez rationaliste) afin d'en faire des hommes *libres* de toute *superstition* (Religion), DE TOUTE CROYANCE EN DIEU ET EN L'IMMORTALITÉ DE L'ÂME, de toute aspiration vers un monde invisible, des hommes qui envisageraient cette vie d'ici bas comme la seule vie.

..."Les trois grands ennemis du bonheur terrestre (pour les sectaires de la conspiration) étaient donc la Religion, le mariage ou la famille et la propriété privée. Une fois débarrassé de ces trois institutions sociales on pouvait espérer (par le moyen d'abord de l'Ecole sans Dieu) de réaliser le paradis terrestre. A la Religion il fallait substituer la *science* du monde perceptible, à la propriété, la communauté des biens (socialisme); au mariage *la communauté des femmes*. Il ne devait plus y avoir, ni époux ni épouses. (Le divorce, aux Etats-Unis s'est chargé, depuis, de cette besogne qui marche à pas de géants.)

"Notre œuvre (scolaire) dit Brownson reposait donc tout entière sur un système d'éducation dans les Ecoles publiques organisé (par l'Etat) d'après nos plans."

* * *

Et bien ce système d'Ecoles d'Etat, établi selon le plan des Loges dont faisait partie Brownson, s'est depuis 1842, surtout depuis 1850, établi partout aux Etats-Unis. On y "déforme" aujourd'hui 15 millions de petits Yankees! Et de ces Ecoles d'Etat *neutres*, sans Dieu, un grand nombre sort pour achever de se déformer, de se déchristianiser, de se paganiser, dans les collèges supérieurs où les attendent les professeurs maçonniques d'agnosticisme et d'athéisme.

Le vice-président des Etats-Unis ferait bien d'étudier les origines de ce système de prétendue éducation nationale, dans les mémoires de Brownson. Peut être cette étude lui ouvrirait les yeux sur la Maçonnerie elle-même.

C'est la grâce que lui souhaite humblement.

L. HACAULT

P.S.—En Canada, où l'Etat s'est donné artificiellement et sans mandat, la mission "d'Education nationale" et de maître d'Ecole. Les canadiens feraient bien de s'instruire, en regardant ce qui sort de l'Ecole d'Etat aux Etats-Unis. Ils s'instruiraient ainsi doublement, et au sujet de l'Ecole neutre et au sujet des Loges...

Une mère Japonaise

En 1622, la persécution sévissait au Japon. Un groupe de chrétiens avait été saisi et renfermé dans les prisons de la capitale. Parmi eux se trouvait une jeune veuve, Elisabeth Fernandez, et son unique fils, Ignace, âgé de quatre ans à peine. Dès la première heure de sa prison, aucune illusion ne lui fut possible sur le sort qui l'attendait, ni sur le sort qui attendait son fils... Elle devait mourir!... Elle l'y préparait, elle lui donna de la force et du courage.... au prix de quels déchirements, je n'ai pas besoin de vous le dire.

Le jour vint, elle le lava, elle lui boucla les cheveux, elle lui mit ses habits de fête, elle le fit beau, son fils, pour le martyre. Puis, l'heure venue, le prenant sur ses bras, elle partit.

* * *

Sur la place publique, on avait dressé des bûchers, et devant les bûchers des billots et des haches. Quand elle arriva, elle aperçut, déjà dans la flamme, Spinola, le prêtre, le Jésuite, qui avait baptisé son enfant; et, de loin, levant entre ses mains le petit ange: "Bénissez-le, lui cria-t-elle, bénissez-le, il va mourir!" Le Père le bénit, et la mère attendit, couvrant de ses baisers et de ses larmes l'enfant qui allait mourir!... Les bourreaux vinrent et, sous les yeux de l'enfant et de la mère, la hache abattit quatre têtes... l'enfant vit jaillir tout ce sang, il vit rouler ces têtes... il était appuyé sur le cœur de sa mère, il ne trembla pas!... Et alors...

* * *

Oh! alors on l'arrache à sa mère, ce fut sa mère que l'on coucha sur le billot, ce fut le sang de sa mère qu'il vit jaillir à flots, ce fut la tête de sa mère qu'il vit rouler jusqu'à ses pieds...

Et il ne trembla pas... non, non! Il courut de ses pas encore vacillants, il courut poser son petit cou blanc sur ce bois encore chaud du cou et du sang de sa mère et, les bras joints sur la poitrine il attendit que la hache tombât.

Dans l'histoire des temps chrétiens, peut-on trouver rien de plus grand, rien de plus sublime que cette mère et cet enfant ?

O sainte Elisabeth, ô saint Ignace, cher petit martyr, donnez-nous donc quelque chose de votre courage et de votre énergie; donnez-nous des mères et des enfants qui vous ressemblent!

Fanatisme religieux en Angleterre

Le maire et le chef de police de Preston, Lancashire, ont interdit aux catholiques de faire une procession dans les rues avec la statue de la Sainte Vierge et de l'Enfant Jésus.

Le curé répliqua qu'il exécuterait point en point le programme de la fête, à moins qu'on lui prouve que, en agissant ainsi, il viole la loi.

La misère à Montréal

3,910 personnes se sont présentées aux bureaux de l'Assistance Municipale de Montréal, au cours de l'année 1913. C'est une augmentation de 1,092 personnes sur l'année précédente.

L'armée russe

Le tsar a sanctionné le projet approuvé récemment par la Douma et par le Conseil de l'Empire, et qui fixe à 585.000 hommes le contingent des recrues pour 1914.

Le procès de Mme Caillaux

Mme Caillaux sera décidément poursuivie devant la Cour d'Assises pour homicide volontaire avec préméditation. Ce n'est que justice.

Apprenez les deux langues

Voici l'opinion de Mgr Stang, le regretté évêque de Fall River, sur les deux langues :

"Cultivez le français avec l'anglais car l'un fait la force de l'autre. Il y a quelque temps, j'étais à Cleveland, Ohio, et pendant que je parlais avec Mgr McFaul, il me demanda où l'on parlait le mieux l'anglais aux Etats-Unis ? Je lui répondis: Probablement à Boston. Mais Mgr McFaul m'affirma que l'anglais le plus pur est parlé par les Français de la Nouvelle Orléans, qui en même temps parlent admirablement bien leur langue maternelle. Apprenez les deux langues, car l'une perfectionne l'autre. Le cardinal Newman disait qu'il perfectionnait son anglais en écrivant le latin."

Pour réussir

Craindre toujours l'insuccès, redouter sans cesse de froisser celui-ci ou celui-là, mettre incessamment en doute l'esprit de justice des autres, c'est ne jamais arriver à rien qui vaille.

Les timides sont les marchepieds des esprits robustes.

Louis Veuillot.

Pas d'impunité pour les nations

Les hommes politiques peuvent quelquefois jouir de l'impunité, parce qu'ils meurent; les nations ne le peuvent jamais, parce qu'elles vivent toujours assez longtemps pour subir les conséquences de leurs actes.

Funck Brentano.

L'enthousiasme

Quand le cœur s'enthousiasme pour une grande cause, la vie prend une telle intensité qu'une seule heure de cette vie-là paraît préférable à toute une existence prosaïque et sans gloire. Les heures où l'on se sacrifie sont de celles-là.

"L'Action Sociale".

Les vrais ennemis

Je crains moins pour un temple les furieux qui veulent le démolir que les fidèles qui ne songent guère qu'à leur potage en présence de ce danger !"

Louis Veuillot.

Ave Maria qui sollicitent les lèvres et, spontanément, jaillissent de cette foule dont tous les mouvements et les appels finissent en prières.

Et c'est pourquoi, même en cette mêlée ardente et fiévreuse, les pèlerins n'oublient jamais qu'ils vivent à Lourdes et sont les hôtes choyés d'une mère accueillante.

Une pareille affluence ne va jamais sans quelques vulgarités de détails et les yeux qui cherchent obstinément le grotesque, pourront, là comme ailleurs le rencontrer. Mais pourquoi s'ingénier à à recueillir les misères qui traînent ou les prosaïsmes qui finissent toujours par se trouver sous les pas de quiconque traverse les agglomérations humaines ?

Certains délicats pourront se scandaliser du sans-gêne de ces humbles gens qui forment la grosse partie des pèlerinages. Pourquoi les blâmer? Ils se sentent chez eux et se délivrent de toute contrainte. Cela se passe en famille.

D'ailleurs, c'est là surtout que les classes fraternisent. Riches et pauvres—et ces derniers sont le plus grand nombre—respirent le même air de charité, croient de la même foi et prient d'une ardeur pareille. De toutes les villes qui accueillent les étrangers et les retiennent, Lourdes est bien la plus remarquable par sa "tenue". Alors que dans les stations mondaines, un luxe exagéré s'étale au milieu de l'égoïsme jouisseur, la cité des Apparitions revêt un caractère d'égalité, offre l'aspect d'une grande communauté dans laquelle chacun s'empresse d'être utile à son voisin.

Les pensées qui occupent les esprits sont plus hautes que les mesquines rivalités humaines et si bien des caractères différents et des mœurs disparates se rencontrent, ils ne se heurtent jamais. L'idée impérieuse et souveraine plane sur toutes ces existences qui n'oublient pas le but du voyage.

Harrassés d'être demeurés sur pied tout le jour, ces infatigables coureurs de merveilles se hâtent vers le logis. Emoustillés par l'air des montagnes, l'estomac terriblement creusé par le mouvement et les stations debout durant des lieures, ils s'en vont refaire leurs forces. Ailleurs, après un pareil surmenage, on soupire après le calme repos, l'immobilité apaisante et le sommeil.

Dans une heure, ceux que vous avez vus tirant la jambe, trempés de sueur, s'affaissant de tout leur poids sur le premier siège venu, ces épuisés vont repartir en troupes, armés de cierges et semant, à leur passage, des traînées de chant, de prières ou de rires. Une joie intense éclate partout, secoue la ville, anime la nuit,—joie qui se traduit en gaieté calme, en rumeur babillarde et discrète de séminaristes en promenade.

Où vont-ils? mais, à la grande fête du soir, à cette procession des lumières, si belle, si impressionnante et solennelle dans sa magnificence, que les plus indifférents demeurent, en la voyant, saisis d'un trouble étrange qui les bouleverse et les ravit.

SOIRÉES D'AURORE

Une fois le Gave franchi sur le pont du Boulevard, le spectacle apparaît dans toute sa grandeur majestueuse et sa grâce enchanteresse. L'âme et le cœur sont emportés dans un immense rêve, une extase délicieuse qui soulève de terre et donne l'ilusion d'une envolée en des régions inconnues et mystérieuses.

Un fleuve de lumière, un torrent de clartés mouvantes, une mer infinie d'étoiles roule et déferle dans l'enceinte de verdure. Le scintillement prodigieux frappe le ciel de ses lueurs, inonde les hauteurs sombres de l'air, étend sur la nuit des nappes flottantes de splendeur et fait pâlir le champ des astres.

Cela s'étend de très loin, s'étire en longues files, se roule en spirales géantes, forme, sur les rampes, un arc de cercle prodigieux d'où les lumières tombent doucement, viennent s'engloutir dans l'océan de merveille, se fondent au brasier de la fournaise ardente.

Là-bas, majestueuse et fulgurante comme le portique du ciel, légère, aérienne, envolée de son piédestal éclatant, la flèche de la basilique, seule, dans la nuit des hauteurs, dentelée de brillants, le front neigé d'une blancheur d'astre, semble une évocation de l'au-delà, comme un jalon planté pour marquer l'étape éblouissante du chemin céleste.

C'est l'apothéose vivante du granit devenu immatériel, transfiguré par l'Orient splendide qui se lève sur la cité du miracle.

Le bloc monumental disparaît dans le ruissellement des feux ; les pierres se fondent, comme évaporées, anéanties dans l'immensité de lumière. On dirait que cette masse harmonieuse est surgie du sol, tirée des abîmes par une puissance de beauté, s'est élancée vers la nue, dépassant les ombres terrestres, plongée d'un élan, dans l'aurore éternelle de l'infini.

Autour des basiliques baignées de flammes, reflue le torrent de la vie: trente mille, quarante mille pèlerins qui passent, pareils à des théories lointaines de rêve. Les corps semblent volatilisés dans la clarté, ce ne sont plus que des formes immatérielles glissant dans les orbes de l'étonnant cortège.

Rien ne vit plus que les âmes; rien ne vibre plus que le chant triomphal dont la voix de tempête passe, en rafales, au-dessus de la terre, emportée par le souffle de la Foi, vers les régions inaccessibles où rayonne la splendeur des saints.

Plus de cent refrains à la fois, montent du tourbillon. Cent cris énormes dont les sonorités se heurtent, s'écroulent avec fracas, les unes contre les autres. Et pourtant, de cette dissonance invraisemblable, de ces rythmes contrariés, de ce chaos, monte une seule mélopée d'amour, comme le bruit lointain de la mer jette à l'espace, dans l'unique grondement de tonnerre, les mille clameurs de ses flots.

(A suivre)

Chrétiens de conviction

Ce qu'il faut faire ce sont d'abord des chrétiens de conviction et de vaillance chrétienne, ensuite des valeurs sociales, des hommes vivant intégralement leur foi, prêts à exercer un apostolat fécond dans la famille, à l'atelier, à l'usine, partout.

Apôtre.

Les Dames de Sion prendront la direction de l'école catholique séparée de Prince-Albert dès cet automne

Toute la population catholique de Prince-Albert se réjouira grandement d'apprendre que les Dames de Sion ont accepté définitivement de prendre dès cet automne la direction de l'Ecole Catholique de Prince-Albert.

Depuis longtemps la population catholique de cette ville désirait ardemment profiter des services de cette communauté religieuse dont les mérites sont universellement reconnus et qui est éminemment bien préparée pour fournir dans les deux langues l'instruction et l'éducation religieuse des enfants.

Une demande formelle hautement appuyée par Sa Grandeur Mgr l'évêque lui-même fut faite il y a quelque temps par les membres de la commission scolaire et la réponse favorable de la Révérende Mère Générale de la Communauté sera certainement accueillie avec joie et reconnaissance par tous ceux qui ont à cœur l'avancement de l'éducation catholique dans cette ville, car rien ne peut suppléer au dévouement des religieuses pour la formation intellectuelle et morale des enfants.

Cette constatation évidente ne diminue en rien le mérite des instituteurs et des institutrices qui se sont dévoués antérieurement à cette tâche, mais il faut reconnaître qu'une communauté qui a pour spécialité même l'éducation de la jeunesse sera toujours plus apte à procurer un service plus suivi et plus efficace.

Nous félicitons chaleureusement Messieurs les Commissaires pour avoir fait cette démarche et pour avoir vu leurs efforts couronnés de succès.

Ce sera un motif tout spécial de reconnaissance pour l'élément français de cette ville envers les bonnes religieuses d'avoir maintenant l'avantage d'un enseignement français efficace à l'école catholique de Prince-Albert.

Le père de l'hon. M. Turgeon

Le Congrès sera honoré de la présence de M. Turgeon, député fédéral d'un comté Acadien du Nouveau Brunswick, qui vient d'arriver en cette ville. M. Turgeon est le père de l'hon. M. Alph. Turgeon, procureur général de la Saskatchewan; il prendra la parole au Congrès.

Le troisième Congrès Franco-Canadien de l'Alberta

(*Suite de la 5me page*)

pied des saints autels pour consulter le Dieu des nations, le maître de la terre, sur les moyens à prendre pour conserver sa langue et sa foi, et pour regarder l'avenir avec plus de courage: c'est le geste d'une race qui veut vivre.

L'éminent prédicateur développe la thèse du rôle providentiel de la race canadienne française en Amérique.

LE BANQUET

Près de 400 convives prirent place aux agapes fraternelles tenues à l'hôtel Corona sous les auspices de la Société St. Jean-Baptiste d'Edmonton; les salles débordaient de nos patriotes joyeux et fiers de venir s'égayer comme il convenait, à la veille de se séparer.

La table d'honneur, tout entourée de drapeaux et d'inscriptions patriotiques, fut le centre d'attraction de la vaste salle. Mgr Legal, et tous les hôtes distingués du Congrès y prirent place. L'orchestre fit entendre, pendant le repas, les airs les plus canadiens du vieux Québec aux applaudissements réitérés des convives.

M. Galibois, fit une courte allocution, félicitant les Canadiens d'être venus en si grand nombre à ce banquet.

Mgr Legal, lui succède et exprime son admiration pour les organisateurs de ce Congrès, qui dans une union la plus parfaite, en dépit de plusieurs difficultés, ont si bien fait les choses.

L'avocat Giroux présente la santé des visiteurs, à laquelle répondent le Dr Lachance, le R. P. Prince, M. Raby, et M. l'abbé Brosseau, ce dernier eut le don de faire rire en racontant une foule d'histoire canadiennes, assaisonnées de sel et d'esprit Gaulois.

SEANCE DONNE PAR LES ENFANTS

Vers les trois heures, les élèves de l'Ecole Séparée donnèrent une magnifique séance publique. La salle débordait, car nos canadiens ont tenu à cœur de venir en grand nombre applaudir les succès de leurs enfants, et d'apprécier les effets pratiques du nouveau système scolaire appliqué à cette école.

Nous assistons à une classe simulée, les élèves sont à leur place et leur dévouée maîtresse, Mlle Phaneuf les questionne devant nous. Les classes d'histoire et d'épellation sont surtout intéressantes par les concours qui les accompagnent. Le tout gracieusement varié de chants et de récits, eut le don de plaire, et le succès de cette séance fut le clou de la journée et un digne couronnement du Congrès.

L'hon. M. Gariépy, la séance terminée, se lève pour remercier les enfants d'un si beau régal, il parle du cœur, et révèle en des accents émus d'éloquence et d'enthousiasme toute l'ardeur patriotique de son âme dévouée aux intérêts les plus chers de sa race.

A sa demande, Mgr Legal bénit de grand cœur cette jeunesse, l'espoir de l'avenir.

SEANCE DE COMMISSION

L'heure fixée était déjà dépassée quand un grand nombre de délégués se rendirent à la dernière séance de commission, pour fixer l'élection des officiers.

Chaque président de comité donna son rapport, et l'on procéda avec calme à l'élection des nouveaux officiers: tous les membres choisis par le comité de nomination, passèrent à l'unanimité des voix.

Voici le nouveau bureau de direction pour l'année 1914-15.

Patron: S. G. Mgr Legal, archevêque d'Edmonton.

Président d'honneur: Hon. W. Gariépy.

MEMBRES DU COMITÉ D'HONNEUR

Hon. P. Ed. Lessard, MM. Miquelon, V. Raby, R. P. Mérer, R. P. Hudon.

COMITÉ ACTIF

Président: M. Lucien Dubuc.

Vice-présidents: MM. J. L. Côté, L. A. Giroux et C. H. Bélanger.

Secrétaire: M. Ernest Bilodeau.

Trésorier: M. Alex Lefort.

Conseillers: MM. Brière, A. Boileau. D. Moreau, I. Tremblay, Gaucher et Dr Boulanger.

Auditeurs: MM. J. T. LaBissonnière et Itzweire.

SEANCE DE CLOTURE

De bonne heure, la salle se remplit.

M. le président devant cet empressement de nos compatriotes à venir si nombreux ce soir, ne peut cacher son admiration, et déclare que l'élément français en Alberta est en bonne position de vaincre.

Puis, il invite une voix du Manitoba, M. Potvin, à prendre la parole.

M. POTVIN

Représentant de la Société St. Jean-Baptiste de Winnipeg, M. Adrien Potvin, apporte à la société sœur d'Edmonton les battements des cœurs manitobains et un écho du patriotisme vivant qui les réchauffent. Il faut se grouper, se concerter et s'entendre pour la défense de nos droits violés, car en ces temps d'oppression, la liberté ne se donne pas, on la prend.

Depuis quelques années toute une génération de patriotes éclairés s'est levée dans l'Alberta ils ont fait des progrès merveilleux: avec l'énergie et le courage de leur vaillant ministre l'hon. M. Gariépy ils ont exigé la réalisation pratique des promesses mises au programme.

Le canadien-français veut avoir ses droits de parler français et de garder sa foi. Malgré l'éloignement de la Province-mère, on se trompe, parmi nos ennemis, si l'on croit ensevelir ici la religion et le français. Et si nous avons obtenu par notre unité d'action et nos efforts, des concessions et même des garanties, c'est parce que nous avons suivi les directions de nos évêques de l'ouest et en particulier de Mgr Langevin.

Des applaudissements prolongés couvrent la voix de l'orateur, qui gagne sa place au milieu d'une ovation enthousiaste.

M. PAUL-EUGENE GUAY

M. Paul-Eugène Guay, traita d'un sujet charmant et délicat. "La Canadienne". Il raconte l'héroïsme des mères canadiennes au commencement de la colonie, et surtout après la Cession: l'enthousiasme s'empare de la salle lorsque l'orateur démontre que c'est à la femme canadienne que nous avons conservé nos traditions, nos coutumes, notre belle langue, et toutes les vertus qui caractérisent notre race.

M. l'abbé J. A. D'AMOURS

L'hon. M. Gariépy réclame encore de la voix de Québec, un encouragement dans les luttes que les nôtres soutiennent en Alberta, en introduisant de nouveau à l'auditoire M. l'abbé J. A. D'Amours.

Pendant que l'orateur gagne l'estrade tous se lèvent pour l'acclamer et chantent en chœur l'hymne national.

M. l'abbé D'Amours, tout ému de cette réception, constate avec plaisir l'union et la bonne entente des Canadiens-français d'Alberta. Les nôtres sont restés fidèles à la province-mère, parce qu'ils se sont toujours unis sur le terrain des principes catholiques. "Vous serez forts, tant que vous serez attachés à l'Eglise, seule lumière pour tous les problèmes qui se présentent pour une race comme la nôtre."

Peuple privilégié, la race canadienne-française accomplit son rôle de missionnaire de la pensée catholique, c'est le germe de son immortalité.

L'assemblée salut les paroles sympathiques de M. l'abbé D'Amours par une superbe ovation, qui se prolongera longtemps jusqu'à son retour dans cette "province ensoleillée."

Plusieurs orateurs se succèdent à la tribune. M. Fournier de Winnipeg, le R. P. Gabourit, M. Dubuc, le nouveau président, M. Boileau, organisateur du Congrès, et M. Landry, avocat d'Edmonton. Leurs discours soignés et vibrants soulèvent encore l'enthousiasme de l'auditoire qui se sépare, emportant un écho de ces fêtes terminées au milieu d'une véritable apothéose de patriotisme et de foi.

Convention des fermiers de la Saskatchewan

Il y aura cet été une grande convention des fermiers des 65 districts de la Saskatchewan. La première assemblée se tiendra le 13 juin et la dernière à la fin de juillet. Parmi les orateurs on remarque les noms de MM. J. J. Gaynor, Williams Betts, S. L. Guild, H. Hawthorne et A. J. MacPhelan. L'on y discutera de la culture mixte qui devient plus importante de jour en jour. Les avantages qu'en retireront les éleveurs sont très nombreux.

L'immigration agricole

La superficie ensemencée des terres de l'ouest est de 1,715,300 acres de plus cette année que l'an dernier.

Supposant que toute cette augmentation représente de nouveaux établissements, combien cela donne-t-il de nouveaux colons?

Dans l'Ouest, chaque colon prend en moyenne 2,000 acres, quelques-uns se contentent de moins, mais plusieurs prennent trois, quatre et cinq mille acres. Une moyenne de 2,000 acres représente 8,000 colons nouveaux.

On avouera que c'est peu comparé au total de l'immigration, qui a été, l'an dernier, de 300,000 au moins.

L'immigration agricole est pourtant celle qui est la plus avantageuse pour le pays.

La récolte de l'Ouest

L'enquête du "*Free Press*" pour les derniers quinze jours, indique que la récolte a belle apparence. Il a plu en quantité suffisante. Dans neuf endroits seulement se fait sentir le besoin de la pluie. Le blé a atteint une hauteur de quatre à six pouces. D'après les rapports reçus, les semences d'avoine et d'orge se sont accrues dans une proportion de vingt pour cent.

La ficelle d'engerbage

Il est peu probable qu'il y ait disette de ficelle d'engerbage cette année, déclarent les marchands de Régina. Il avait été rumeur depuis quelque temps que les hostilités au Mexique affecteraient ce commerce. cette année, mais on vient de déclarer à Régina que toutes les manufactures possèdent assez de matière brute pour 1914, et qu'il est peu probable qu'il y ait une augmentation de prix.

La coopération

Cinquante-cinq associations coopératives de vente ont été enregistrées à la Saskatchewan depuis le premier février d'après un rapport du gouvernement de cette province Le mouvement coopératif pour la vente des produits est très populaire; huit associations pour la vente des œufs viennent d'être organisées, a déclaré M. W. W. Thompson, directeur de la branche de l'organisation coopérative du département de l'agriculture.

Sur la loyauté et la justice

De même qu'une maison, qu'un vaisseau, qu'un édifice quelconque doit reposer sur des fondations solides, de même les principes et les fondations d'une saine politique doivent reposer sur la loyauté et la justice."

Demosthène.

Justice et force

"La justice sans la force est impuissante; la force sans la justice est tyrannie. La justice sans force est contredite parce qu'il y a toujours des méchants; la force sans justice est accusée. Il faut donc mettre ensemble la justice et la force; et, pour cela, faire que ce qui est juste soit fort, et que ce qui est fort soit juste."

Pascal.

Résistance à l'injustice

Lorsque le droit ne peut être ser dépouiller par la force que de le céder. C'est la leçon que nous a donnée Pie IX, ne permettant aux envahisseurs d'entrer dans la Ville Eternelle que par la brèche de la porte Pia; c'est la leçon que nous ont donnée les religieux, qui défendu, il vaut mieux s'en laisn'ont laissé leurs couvents que poussés par les gendarmes; c'est la leçon que nous ont laissée une foule d'autres catholiques, dont les noms brillent aux plus belles pages de l'histoire de l'Eglise.

Plus haut que cette vie

L'enseignement religieux est, selon moi, plus nécessaire aujourd'hui qu'il n'a jamais été. Plus l'homme grandit, plus il doit croire. Il n'y a qu'un malheur, c'est une certaine tendance à tout mettre dans cette vie. En donnant à l'homme pour fin et pour but la vie terrestre, la vie matérielle, on aggrave toutes les misère.

Victor Hugo.

Rayons de charité

Excuser, excuser, excuser!

Il y a des personnes qui ne sont heureuses que quand elles trouvent des défauts à reprendre, des fautes passées à rappeler, des oublis ou des négligences à relever en autrui.

Quel triste plaisir et combien il est contraire à la charité chrétienne!

Donnons-nous plutôt la mission d'excuser nos frères.

Tâchons de rejeter leur faute sur la légèreté, l'ignorance, l'inattention, l'inexpérience, les mauvaises influences, etc. Implorons le pardon des coupables et obtenons par nos prières que la punition soit adoucie.

N'est-il pas vrai qu'à leur place, nous serions grandement consolés de voir un bon cœur prendre notre défense et nous réconcilier avec ceux que notre faute aurait irrités?

Faisons donc à autrui ce que nous souhaiterions qu'on nous fit à nous-mêmes en semblable occurence.



AVIS

Acte concernant les matières d'intérêt publics

AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'une Commission a été nommée en vertu de cet Acte pour s'enquérir de la vente des machines agricoles, et autres instruments de ferme, et des diverses questions qui s'y rattachent, et que cette Commission a fixé les dates et les lieux suivants pour tenir ses séances et entendre les témoignages sur toutes questions qui sont du ressort de la dite Commission.

A Prince-Albert, vendredi 19 juin.
A Shellbrook, samedi 20 juin.

Daté à Régina, le premier jour de juin 1914.

CHARLES H. IRELAND,
Secrétaire.

Les photographies du numéro spécial

La plupart des photographies qui figurent dans l'édition spéciale ont été posées chez Banks Studio l'un des meilleurs photographes de Prince-Albert.

4e ANNEE, No. 14 (Spécial)

"C'est notre doux parler qui nous conserve frères."---ZIDLER

Prince-Albert, 16 Juin 1914

"Nous sommes chez nous, au Canada, partout où le drapeau britannique porte dans ses plis glorieux nos droits sacrés avec la trace de notre sang.

"Debout, libres et fiers, auprès de cet étendard qui flotte triomphalement sur tous les océans, nous lui jurons, avec joie, foi et fidélité, mais nous lui demandons en retour de protéger toujours nos libertés, et nous clamons à tous les échos du pays, la vieille devise normande: "Dieu et mon droit."

Mgr LANGEVIN.

LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

"La langue est à la pensée, à la vie intérieure, ce que le corps est à l'âme et de même qu'ici-bas. il n'y a pas d'âme sans corps, ainsi il n'y a pas non plus de pensée sans langage.

"Par conséquent, pour évoquer tous les éléments de vie morale et religieuse ensemencés dans l'âme de ses élèves par l'éducation de famille, le maître doit nécessairement avoir recours au langage qui les y a semés. La langue maternelle va d'elle-même au fond des âmes éveiller les échos reçus dès le berceau, au foyer domestique."

Mgr PASCAL.

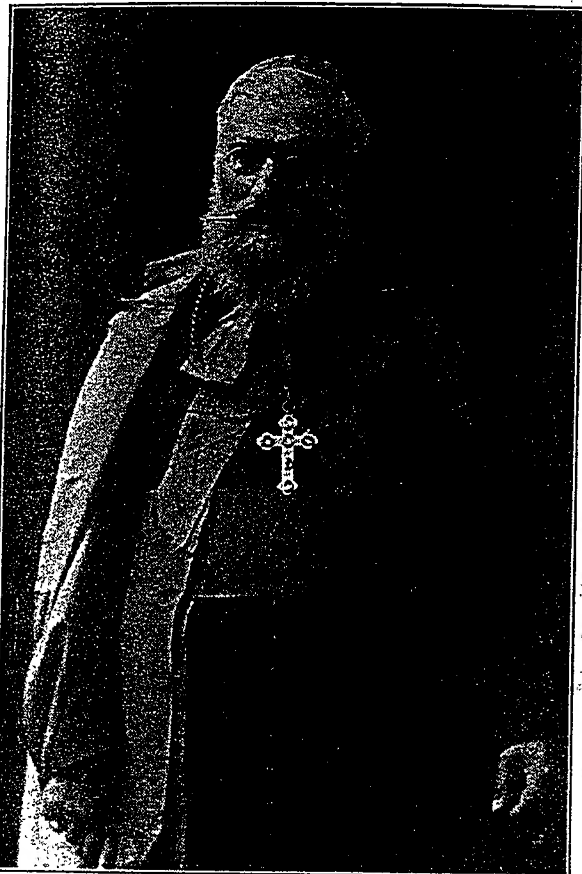
A.-F. AUCLAIR, O.M.I., *Rédacteur en Chef.* PUBLIÉ PAR LA CIE LA BONNE PRESSE LTÉE J.-P. DAOUST, *Administrateur.*

LES CONGRES FRANCO CATHOLIQUES DE L'OUEST

L'oeuvre qu'ils ont la mission d'accomplir

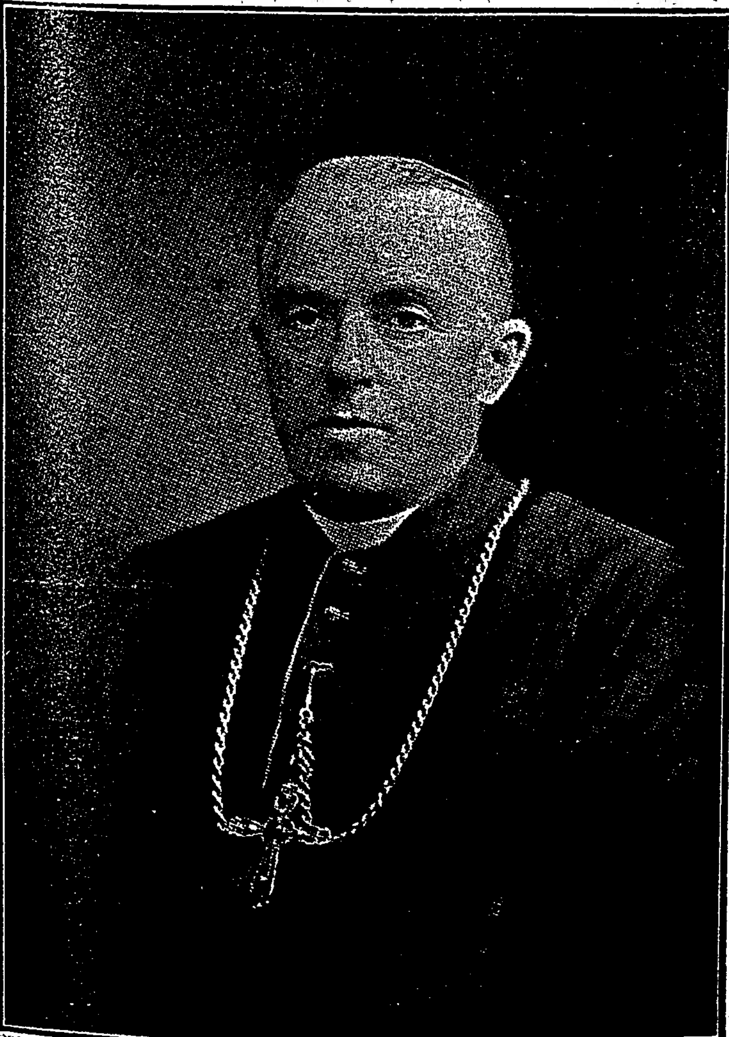
Le troisième Congrès de l'Alberta vient de se terminer en une splendide apothéose de la foi catholique et de la langue française.

Le troisième Congrès de la Saskatchewan s'ouvre aujourd'hui avec la bénédiction et sous le patronage de notre illustre archevêque et de notre évêque vénéré, en présence du représentant même de notre Auguste Souverain et de toute une élite de vaillants patriotes, avec le concours de personnages distingués qui nous viennent de nos provinces sœurs et jusque du vieux Québec.



S. G. MGR ALBERT PASCAL, O. M. I.
Evêque de Prince-Albert, Président d'honneur du troisième Congrès de l'A. C. F. C.

Il convenait que notre journal commémorât d'une manière *spéciale* ce double événement tout à l'honneur des deux groupes catholiques franco-canadiens que la Providence a placés en sentinelles vigilantes aux avant-postes de l'Ouest, et qui entretiennent la noble ambition de ne point démériter ni de l'Eglise ni de la Patrie.



S. G. MGR O. E. MATHIEU,
Evêque de Régina, qui présida aux deux premiers Congrès franco-catholiques de la Saskatchewan, à Duck Lake et à Régina.

Nous voudrions que ces pages chantent la gloire du parler des aïeux, qu'elles célèbrent la langue française gardienne de notre foi, qu'elles redisent à leur façon: "C'est notre doux parler qui nous conserve frères." Nous espérons que l'on voudra bien y voir du moins le témoignage de notre bonne volonté et l'apport de notre modeste contribution dans la grande œuvre d'organisation franco catholique que les Congrès de l'Ouest ont la mission d'accomplir.

* * *

Il nous parait, en effet, incontestable que nos Congrès, visiblement favorisés des bénédictions divines dans les prodigieux succès qu'ils remportent chaque année, ont une mission sublime à remplir, et que cette mission est d'organiser, peu à peu mais sûrement, tous les catholiques le l'Ouest pour le triomphe social du Christ dans ce pays.

Sur un terrain d'action plus restreint mais non moins bien préparé, puisque ce doit être la récompense du méritoire et obscur dévouement des héroïques missionnaires de notre race d'avoir fondé ici dans le sacrifice de leur vie des chrétientés immortelles, nous croyons que les Congrès franco catholiques de l'Ouest sont appelés à participer au résultat que Mgr Langevin entrevoyait comme l'œuvre dominante du grand Congrès de 1912 à Québec lorsqu'il disait :

"Un autre résultat de ce magnifique Congrès sera, j'espère, un sentiment profond de la solidarité qui doit nous unir tous, pour nous entendre, nous consulter, veiller sur nos intérêts communs,et nous défendre au besoin. Il faudrait une vaste union, section de l'union de tous les catholiques demandée par les Souverains Pontifes dans tous les pays du monde. Cette union permettrait de nous entr'aider, et à un moment donné, de parler et d'agir, au nom des deux millions et demi de Canadiens français restés fidèles à leur foi et à leur race, au Canada et aux Etats-Unis. Ce ne sera une menace pour personne puisque toutes les autres nationalités peuvent s'unir de même, mais ce sera un avertissement et une protection efficace. Ce sera aussi un moyen de combattre l'apathie et l'égoïsme qui ont tué plus de nations que la guerre et la persécution ouverte."

* * *

La Société du Parler Français de l'Alberta, l'Association Catholique Franco Canadienne de la Saskatchewan, la Société St. Jean-Baptiste du Manitoba, depuis leur fondation s'efforcent pour leur part de réaliser ce programme.

Ces Associations rayonnent déjà sur la presque totalité des centres franco catholiques de l'Ouest. En moins de deux années elles ont recruté un bataillon imposant de patriotes dévoués dont le nombre va toujours grandissant, elles ont formé sur presque tous les points du territoire une élite d'hommes d'action pour le bien, et ceux-ci multiplieront à leur tour, par leur influence, les initiatives qui s'imposent et donneront aux œuvres commencées l'intensité de vie et de sève qui fait produire des fruits abondants. Ne sont-ce par là déjà des résultats superbes? C'est le blé qui lève, c'est la moisson en herbe et toute pleine d'espérance.

Mais il faut que toutes ces forces intelligentes et libres s'unissent et s'harmonisent: ce sera l'oeuvre des Congrès.

La vraie noblesse d'un peuple, le mérite qui le distingue devant Dieu et l'admiration qu'il impose aux hommes, lui viennent de l'ensemble des vertus qui forment son patrimoine national, non point de l'éclat fragile de sa prospérité matérielle.

Cultiver chez ce peuple le sens catholique pour que s'en inspire non seulement la vie privée mais aussi la vie publique de chacun de ses enfants, c'est grandir une nation à la hauteur d'idéal qui lui permet de réaliser toute sa destinée providentielle. Et c'est pourquoi tout mouvement patriotique qui aspire à rendre meilleure l'âme de la race franco canadienne doit faire appel aux sentiments les plus généreux qu'y a déposés la foi surnaturelle.

Ayons foi en notre race parce qu'elle croit, aime et espère en Dieu.

"Le surnaturel nous enveloppe et nous pénètre, écrivait tout récemment M. François Veuillot. Notre époque naturaliste en est saturée... Il semble aux observateurs superficiels que le mal soit en plein triomphe. Il ronge les consciences et tyrannise le peuple. Il proclame avec un orgueilleux fracas ses victoires et ses conquêtes... Il faut regarder plus à fond: ce n'est point la domination souveraine et assurée du mal dont nous sommes aujourd'hui les témoins; ce sont plutôt ses convulsions désordonnées et furieuses. Il ne règne pas, il s'agite pour retenir un pouvoir qui commence à lui échapper. Nous nous trouvons, en réalité, au point central d'un combat terrible entre la puissance révolutionnaire qui s'était flattée de prendre l'empire du monde et cette force religieuse qu'elle avait cru terrasser à jamais."

S. G. MGR ADELARD LANGEVIN, O. M. I.
Archevêque de St. Boniface,—le vaillant défenseur des droits catholiques et français, qui sera l'un des orateurs du Congrès.

Dans cette lutte de tous les instants entre le mal et le bien pour la prédominance dans la vie sociale, nous devons mettre au service de la vérité et de la justice toute notre influence comme peuple sur tous les points du Canada.

En travaillant à nous organiser sur ces bases inébranlables nous avons conscience de travailler aussi bien à la grandeur de la patrie canadienne.

C'est dans ce dessein que nous sommes aujourd'hui assemblés ici en Congrès, sous la direction de nos vénérés pasteurs.

Comme le disait si bien au premier Congrès de Duck Lake le vénérable évêque missionnaire du Keewatin, Mgr Charlebois, qui retenu là-bas dans les lointaines et pénibles missions du Nord par les devoirs apostoliques de sa charge pastorale, est cependant présent d'esprit et de cœur avec nous aujourd'hui à cette convention: "Nous ne voulons pas porter ombrage aux autres nationalités; nous voulons nous unir pour nous protéger. Mettons de côté toute susceptibilité, ne formons qu'un cœur et qu'une âme pour que toutes nos délibérations ne fassent qu'un faisceau d'idées".

"Soyons un peuple de frères, disait encore Mgr Mathieu, le bienveillant évêque de Régina qui fut l'âme des deux premiers congrès de l'A.C. F. C. et qui est actuellement en voyage à Rome et à Lourdes. Si on ne vous craint pas on vous respectera si on ne marche pas toujours avec vous, au moins on vous laissera passer: si on n'acclame pas votre drapeau, au moins on le laissera flotter librement et on tiendra plus compte de vos justes réclamations."

Rappelons aussi ces fières paroles de Mgr Pascal au Congrès de Régina: "Nous devons nous unir, former un bataillon, un régiment, nous connaître, nous compter et nous entendre, et alors nous serons une force. Ne traitons pas nos ennemis avec mépris, travaillons plutôt à leur conversion, mais marchons ensemble et réclamons nos droits sur toute la ligne."



S. G. MGR EMILE LEGAL, O. M. I.
Archevêque d'Edmonton, qui présida aux trois Congrès franco-catholiques de l'Alberta.

Demandons à Dieu qu'Il daigne bénir les travaux de la troisième convention de l'Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan.

Dans l'union si cordiale des forces présentes de notre race nous saluons l'espoir de l'avenir. "C'est notre doux parler qui nous conserve frères."



S. G. MGR OVIDE CHARLEBOIS, O. M. I.
Evêque missionnaire et vicaire apostolique du Keewatin qui prit part au premier Congrès franco-canadien de l'Ouest, à Duck Lake.

A vous tous qui venez prendre part à la grande fête de famille, à vous nos frères par la foi, par le sang et par la langue— Salut!

Vous venez vous unir à nous pour que nous travaillions ensemble à garder intact le dépôt sacré —Soyez les bienvenus !

Les distances, les fatigues, les dépenses n'ont compté pour rien, parce qu'il s'agissait de travailler pour une noble cause; vous avez voulu nous apporter le concours de votre parole, de votre expérience de vos conseils.—Merci.

L'Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan

LE 27 et 28 février 1912 avait lieu dans la modeste ville de Duck Lake le premier Congrès franco-catholique de l'Ouest.

Convoqué par la voix de notre journal pour exprimer l'adhésion de la Saskatchewan au grand Congrès de la Langue Française qui allait se tenir à Québec au mois de juin suivant, le Congrès de Duck



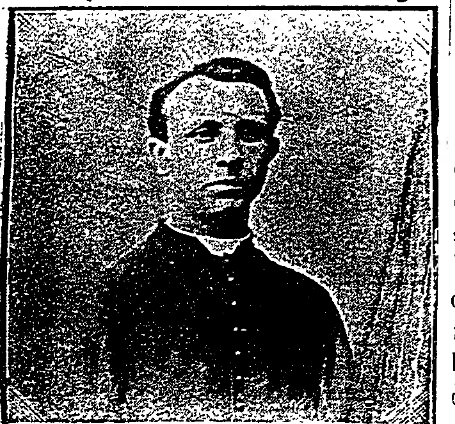
M. MAURICE QUENNELLE
Président de l'A. C. F. C. et membre du premier Comité d'Organisation de l'Association

Lake avait en même temps pour dessein de fonder dans notre province une association catholique et nationale "aux cadres assez larges pour grouper toutes les bonnes volontés, coordonner toutes les énergies pour le maintien intégral de notre belle langue française, sauvegarde de notre foi."

A l'effet de réaliser ce vœu unanime, l'assemblée nomma un comité de trois membres: M. Maurice Quennelle, de Wauchope, président, le R. P. H. Delmas, O.M.I., vice-président et M. l'abbé Chs Maillard, de Wolseley, secrétaire. Ceux-ci s'adjoignirent de dévoués collaborateurs parmi les prêtres et les laïques du Nord et du Sud de la province.

Le fruit de leur travail en commun fut l'élaboration d'un judicieux plan d'Association.

C'est ce plan, complété plus tard et accueilli avec grande faveur



M. L'ABBE CHS MAILLARD
Membre du Comité Central de l'A. C. F. C., et premier Secrétaire Général du Comité d'Organisation de l'Association

dans le public, que de vaillantes initiatives surgissant de toutes parts se sont employées avec succès, depuis lors, à mettre à exécution.

L'un des méritants ouvriers de la première heure, M. l'abbé Chs Maillard, a retracé fidèlement les origines de l'Association Catholique Franco Canadienne dans un article inséré au premier numéro du *Bulletin* :

" L'histoire de l'Association Franco-Canadienne, écrit-il, remonte, pourrai-je dire, à la Convention de Duck Lake, à ce Congrès que les sceptiques ont pu considérer comme une excitation passagère, mais qui n'en a pas moins été révélateur de forces ignorées, excitateur d'énergies latentes et surtout générateur de fortes résolutions heureusement devenues pratiques. Ces résolutions ont, en effet, engendré, à leur tour, une Association qui semble née viable, prête à faire son chemin et dont nous attendons, avec confiance, beaucoup de bien.

Le Congrès de Duck Lake a été *révélateur* en ce sens que nous étions tous très surpris de nous y voir si nombreux, prêtres et laïques, venus des quatre coins de la Province où s'était fait entendre l'appel vibrant du *"Patriote"*. "Il y a donc encore de vaillants défenseurs de la foi, de la nationalité, de la langue" nous disions-nous: et de leur serrer la main en échangeant avec eux des paroles sympathiques, de nous sentir près d'eux dans cette humble église d'une petite paroisse du grand Ouest, sous la direction de nos évêques, faisait passer chez nous le frisson d'espérance que connaissent les âmes isolées, à l'arrivée d'un secours.

Et pour réveiller nos énergies dormantes, n'y avons-nous pas entendu des travaux et des discours dans lesquels se manifestaient de fières et puissantes convictions ? Aussi, à la fin de nos réunions, nous n'étions plus de ceux qui disent: "Il n'y a rien à espérer, nous sommes vaincus, écrasés" ; mais nous disions comme les gens forts: "nous ferons résolument ce qu'il y a à faire et, Dieu aidant, nous remporterons bien quelque jour de glorieuses victoires ." Il n'y en a de glorieuses, dit-on, que celles toujours que remportent les minorités :

De là je conclus que ce cher Congrès de Duck Lake a été *générateur*. Sans lui, l'idée de fonder une Association Franco-Canadienne n'aurait peut-être pas encore vu le jour. Il nous fallait cette rencontre de quelques âmes aux vues hautes pour mieux comprendre encore la nécessité de nous grouper. Nous sentions, en effet, qu'aux sympathies existant entre les membres du Congrès, il fallait ajouter ce quelque chose qui rend un corps solide et difficile à entamer, la cohésion; nous sentions aussi que, dans un pays comme le nôtre où les forces dissolvantes sont si nombreuses et si habilement maniées, ce qui était vrai de chacun de nous était plus vrai encore de tous ces groupes franco-canadiens dispersés à travers la Province et exposés, faute d'union, à se voir affaiblis et réduits à la longue.

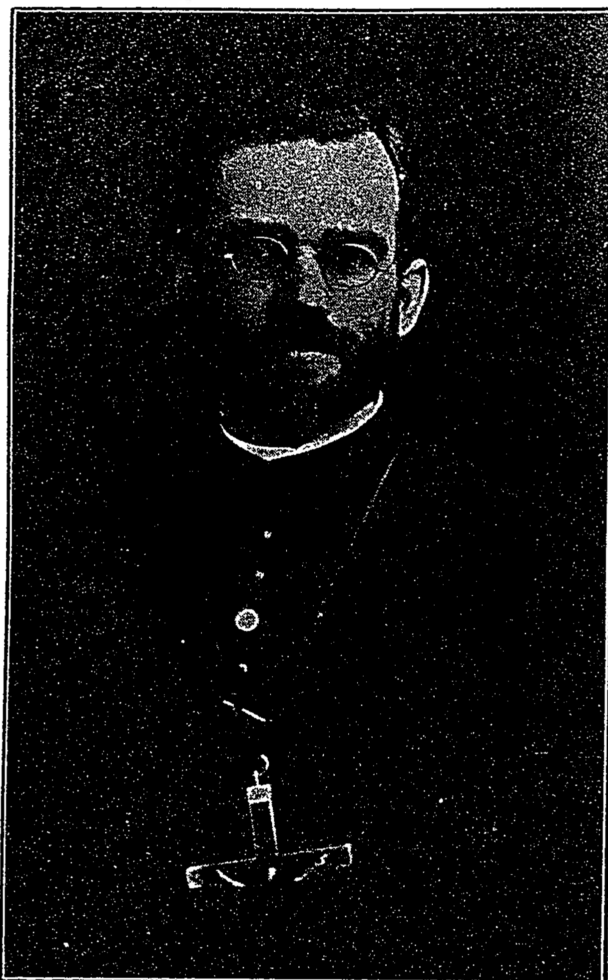
Et c'est ainsi que dans les mois qui suivirent le Congrès de février



LE REV. PERE H. DELMAS, O. M. I.
Vice-président du premier Comité d'Organisation de l'Association, qui contribua largement au succès du premier Congrès franco-canadien à Duck Lake.

1912, à toutes les réunions des membres du Comité Permanent, cette idée d'un groupement provincial faisait peu à peu son chemin jusqu'au jour où le Rév. Père Sauner, curé de Qu'Appelle, fut chargé d'élaborer des règlements adaptés à la mentalité et aux besoins de nos populations de langue française dans l'Ouest. Ce même jour le Comité général décida que cette société nouvelle s'appellerait l'ASSOCIATION CATHOLIQUE FRANCO-CANADIENNE DE LA SASKATCHEWAN, titre qui voulait dire qu'il y a place chez elle pour les canadiens français, les Français, les Belges et autres catholiques parlant le français. Dans une réunion subséquente, en mars 1913, les constitutions étaient unanimement approuvées."

Le secrétaire général fit alors un appel chaleureux à tous les prêtres de la Saskatchewan pour établir des groupes locaux dans leurs paroisses.



LE REV. PERE A. F. AUCLAIR, O. M. I.
Directeur du comité d'organisation du Congrès de Prince Albert, Vice-président de l'A. C. F. C., Membre du Comité Permanent de la Langue française et directeur du Secrétariat Régional de Prince Albert.

Le premier cercle constitué fut celui de Marcelin et bientôt cet exemple fut imité sur divers points de la province, tout spécialement dans le Sud, grâce à une vigoureuse tournée de conférences entreprise avec beaucoup de dévouement par le Rév. Père Libert, M. l'abbé A. Benoit et l'avocat Amyot, de Régina.

Le PATRIOTE continuait en même temps de toutes manières à appuyer ce mouvement et à faire écho à tant de généreuses initiatives.

Le deuxième congrès tenu à Régina, les 28, 29 et 30 juillet 1913, couronna avec éclat cette première campagne d'organisation.

Il fit surtout connaître et mettre en valeur de nouveaux dévouements.

Les membres suivants furent élus unanimement pour constituer le Comité Central de l'Association. M. Maurice Quennelle, de Wauchope, président, le R.P. A. F. Auclair, O.M.I., de Prince Albert, vice-président, l'abbé Chs Maillard, de Wolseley, l'abbé Nap. Poirier, de Bellegarde, Dr M. Gravel, de Gravelbourg, l'abbé H. Kugener, de Dollard, M. J. P. Beauchamp, de Qu'Appelle, M. J. A. Potvin, de Prince-Albert, Dr Lavoie, de Howell, R.P. H. L. Vachon, O.M.I., de Battleford Nord, M. J. I. Lalonde, de Marcelin et M. l'abbé J. B. Bourdel, de Howell.

Le Comité Général constitua ensuite un Comité Exécutif composé de M. l'abbé A. Benoit, directeur général, MM. J. E. Fortin et W. Amyot, secrétaires, MM. L. Roy et A. T. Breton, trésoriers. Ce comité s'est imposé de très méritoires labeurs au cours de l'année écoulée pour implanter de nouveaux cercles, notamment par une fructueuse campagne de propagande dans le Nord de la Saskatchewan qu'entreprit le R. P. J. Libert, F.M.I. au cours de l'hiver dernier.

Le présent Congrès permettra de constater, nous l'espérons, que la vitalité catholique et française s'est puissamment affirmée dans cette province et qu'elle sera à la hauteur de la tâche qui lui reste à accomplir.

Unis vous serez forts

"Aimez Dieu, aimez l'Eglise notre mère, aimez-vous les uns les autres, restez unis et vous serez forts.

'Si nos ennemis ne vous craignent point, au moins ils vous respecteront. S'ils ne marchent point avec vous, au moins ils vous laisseront passer. S'ils n'applaudissent point à votre drapeau, au moins ils le laisseront flotter librement."

Mgr O. E. Mathieu.

Le soldat qui veille

Aujourd'hui tout le monde lit: il faut donc de bons journaux, de bons livres pour combattre l'influence des mauvaises lectures ; méconnaître cette nécessité, c'est marcher contre le siècle et se rendre coupable de négligence. La bonne presse est le soldat toujours attentif, qui veille autour des œuvres chrétiennes, pour écarter l'assaut du mensonge et de la calomnie sous lesquels on veut les faire crouler ou les forcer à se rendre.

Mgr Pascal.

Québec est avec nous

On nous dit que vous auriez à lutter encore. Eh bien ! la province de Québec est avec vous ; elle fait de votre cause la sienne. Si vous pleurez, la province de Québec pleurera, si vous vous réjouissez, elle se réjouira avec vous et si vous vous battez, nous serons à vos côtés.

Adjutor Rivard
à l'Aréna d'Ottawa.

Dualité de langues

Il incombe aux législatures provinciales, d'après les dispositifs même de la constitution, de sanctionner cette dualité en pourvoyant à l'enseignement du français, partout où se trouvent des contribuables de langue française, et les gouvernements qui méconnaissent ce droit sont des violateurs de la constitution, et ceux qui résistent à cette violation sont ceux qui respectent vraiment la constitution canadienne.

Henri Bourassa.

L'Eglise et l'Etat

La société humaine et la société religieuse sont deux sœurs, nées le même jour, de la parole divine, l'une regardant le temps, l'autre l'éternité, distinctes par leur domaine et par leur fin, mais indissolublement unies dans le cœur de l'homme, s'y soutenant l'une par l'autre, tombant ensemble, se relevant ensemble, bravant ensemble par leur commune immortalité la haine qui les poursuit toutes deux.

Lacordaire.

Comptons sur la Providence

Ce que la prudence humaine appelle témérité, n'est parfois qu'une sainte audace que Dieu lui-même inspire aux créateurs des grandes œuvres de bienfaisance. Sans cette sainte audace, combien d'institutions charitables n'auraient jamais vu le jour. Habitués aux caresses de la Providence, les âmes passionnées pour le bien du prochain ont l'intime et robuste confiance que leurs entreprises ne tomberont jamais dans l'abandon, et il suffit à leurs conscience, pour la rassurer contre les trop vives réclamations des prudents, de pouvoir dire aux âmes charitables qui viendront après elles: *"Exemplum dedi vobis!"* je vous ai donné l'exemple, faites comme moi.

P. Monsabre.

Pour la défense de la vérité

"Veuillez, nous vous le demandons avec instance, favoriser de votre bienveillance les hommes qui, animés de l'esprit catholique et versés dans les lettres et les sciences, consacrent leurs veilles à écrire des livres et des "journaux" pour la propagation et la défense de la vérité."

Pie IX.

Nos représentants dans les cabinets provinciaux de la Saskatchewan, de l'Alberta et du Manitoba

Nous saluons avec plaisir la présence au Congrès de Prince-Albert des dignes représentants de l'élé-



L'HONORABLE W. F. A. TURGEON
Procureur-Général de la Saskatchewan. Membre du Comité Permanent de la Langue française

ment franco-canadien dans chacune des trois provinces de l'Ouest. Dans la sphère politique où leur valeur personnelle les a placés au tout premier rang ils font honneur



L'HONORABLE WILFRID GARIEPY
Ministres des Affaires Municipales et Président de la Société du Parler Français de l'Alberta.

à leur foi et à leur race. Ils se sont acquis l'estime générale et la reconnaissance de leurs compatriotes par de signalés services toujours rendus avec empressement et bienveillance.



L'HONORABLE JOSEPH BERNIER
Secrétaire Provincial du Manitoba

L'apostolat laïque

Les catholiques ne reçoivent pas l'onction dans la confirmation uniquement pour sauver leurs âmes et payer leur place à l'église. Ils doivent penser, travailler, organiser, lire, parler, agir selon les circonstances. Aujourd'hui, l'Eglise a particulièrement besoin de l'action laïque. Les laïques ont, à notre époque une vocation spéciale.

Conservation de la langue et de la foi chez le peuple canadien

Par quel miracle, le Canada, tombé depuis un siècle et demi sous le pouvoir de la protestante Angleterre, a-t-il pu, malgré son isolement et de très habiles séductions, conserver l'intégrité de sa foi et par là sa nationalité propre ?

Après la protection de Dieu, il faut l'attribuer aux causes que nous allons exposer en peu de mots.

Le Canada, découvert en 1534 par Jacques Cartier, de Saint-Malo, eut pour véritable fondateur Samuel de Champlain, qui y aborda pour la première fois en 1603. Champlain se distinguait par une foi vive et une piété solide autant que par l'énergie de son caractère. Son but était de convertir au catholicisme les nombreuses tribus sauvages qui peuplaient le pays et de n'y introduire pour exploiter ses richesses agricoles et les coloniser, que des hommes d'une foi pure et d'une conduite irréprochable.

C'était d'ailleurs de cet esprit qu'était alors animée la France. Les nations catholiques, tant calomniées depuis par des écrivains sectaires ou incrédules, n'imitaient pas les gouvernements protestants qui, en dépossédant par des moyens iniques les peuplades aborigènes, ont amené leur destruction.

Elles travaillaient au contraire à leur conservation et s'occupaient activement de les amener à la civilisation par le seul moyen qui pouvait produire ce résultat d'une manière efficace. la foi catholique. Les Récollets furent les premiers ouvriers évangéliques appelés à cultiver ce champ. Ils arrivèrent au Canada dans l'été de 1615. En 1624, les Jésuites vinrent prêter leur puissant concours à l'œuvre de la conversion des sauvages et donner leurs soins à la population venue d'Europe.

Ils fondèrent un collège à Québec, en faveur des colons français. En même temps se fondaient des communautés de religieuses, ayant pour but les unes le soin des malades dans les hôpitaux, les autres l'instruction des jeunes filles.

Mais la mesure la plus avantageuse à la colonie dans l'ordre spirituel, ce fut la nomination d'un évêque. Le premier évêque vint en 1659, en qualité de vicaire apostolique. Il portait le grand nom de Montmorency Laval.

A l'éclat de la naissance il joignait de grandes qualités et des vertus vraiment apostoliques, vertus dont ses successeurs ont hérité. C'est lui qui eut la gloire de constituer l'Eglise du Canada en faisant ériger le siège de Québec, dont il fut le premier titulaire.

Voulant créer un clergé indigène, il appela quelques prêtres des Missions Etrangères, fondées depuis peu à Paris, et les chargea du grand et petit séminaire. Les familles des colons français fournirent bientôt de nombreuses vocations ecclésiastiques, et ainsi se trouva assuré en Canada le ministère paroissial.

C'était le résultat d'une sainte et sage prévoyance. Car, après la conquête de la colonie par les Anglais, il fut interdit à tout prêtre français d'y pénétrer. Si le Canada n'avait pas eu un clergé indigène pouvant toujours se renouveler, c'en était fait du catholicisme dans cette religieuse contrée, d'autant plus que les communautés religieuses d'hommes étaient condamnées à s'éteindre, le gouvernement leur défendant de recevoir des novices.

Le long épiscopat de Mgr de Laval, dignement secondé par le clergé tant séculier que régulier, produisit les fruits les plus consolants. Nous pouvons en juger par le témoignage de Mgr de Saint-Vallier, son premier successeur sur le siège de Québec.

Avant d'accepter cette succession, le prélat avait voulu visiter le Canada: il y passa les années 1685 et 1686, et consigna ses observations dans un long mémoire où nous trouvons les paroles suivantes :

"Le peuple, communément parlant, est aussi dévot que le clergé est saint. On y remarque je ne sais quoi des dispositions qu'on admirait autrefois dans les chrétiens du premier siècle; la simplicité, la dévotion et la charité s'y montrent avec éclat; on aide avec plaisir ceux qui commencent à s'établir, chacun leur donne ou leur prête quelque chose, et tout le monde les console et les encourage dans leurs peines."

Cette population si chrétienne, souvent exposée aux incursions féroces des Iroquois, et soumise à une vie de labeurs et de sacrifices, sentait vivement le besoin du secours de Dieu et comprenait la nécessité de lui être fidèle. Aussi se fortifiait-elle dans sa foi et dans les sentiments religieux.

Le clergé avait toujours été son protecteur et son appui, et elle lui témoignait la confiance dont il était digne.

Ainsi préparée et secourue, elle put sans péril pour sa foi affronter les épreuves que la Providence lui envoya. Lors de la cession du Canada aux Anglais il avait été stipulé que les Canadiens conserveraient le libre exercice de la religion catholique, mais on sait de quelle manière les gouvernements forts et sectaires éludent les clauses de cette nature quand ils peuvent le faire impunément.

Heureusement la situation des Canadiens reçut quelque amélioration de la révolte des colonies anglaises contre la mère patrie en 1775. Il est remarquable qu'en cette circonstance, non seulement ils ne firent point cause commune avec les insurgés des Etats-Unis, malgré les vives sollicitations et les promesses de ceux-ci; mais au contraire ils prirent les armes pour les combattre et conservèrent à l'Angleterre sa dernière conquête.

Cette conduite loyale fit ouvrir les yeux au gouvernement anglais: il comprit que pour conserver les possessions qui lui restaient encore dans l'Amérique du Nord, le concours des Canadiens lui était nécessaire et qu'il était sage de leur laisser leur religion, leur langue et leurs lois, comme la meilleure barrière qui put les séparer des Etats-Unis.

Ainsi par intérêt le gouvernement modifia sa politique dans un sens plus conforme à la justice, et si dans la suite tous ses actes ne furent pas selon les règles d'une stricte équité, du moins il laissa aux Canadiens une somme de liberté religieuse dont peu de peuples jouissent aujourd'hui.

R. P. AUBERT, O.M.I.

Pour l'union des races

Le meilleur moyen de se faire estimer, c'est encore d'avoir pour soi-même quelque respect.

Pour que les deux grandes races qui se partagent notre pays puissent vivre en paix, il faut qu'elles se connaissent et se respectent mutuellement.

La race française a toujours traité, avec la plus large générosité, la minorité anglo-protestante de Québec, mais elle n'a pas toujours su, pour elle-même, réclamer une pleine mesure de justice. Elle n'a pas assez pris les moyens de se faire bien connaître de ses co-associés ; ses chefs ont trop souvent laissé entendre qu'elle se contenterait d'une situation inférieure; certains de ses éléments ont parfois paru croire qu'elle ne pouvait tendre plus haut.

C'est un état de choses humiliant pour elle-même et dangereux pour le pays. Toute injustice est créatrice de désordre; toute baisse du sentiment de la fierté dans l'âme d'une partie quelconque de notre nation est une perte pour le Canada.

OMER HÉROUX.

Sa Majesté la Langue Française

Les paroles qui suivent furent prononcées par M. Kleczkowski,ancien consul de France au Canada, à l'Université Laval de Montréal, lors de la clôture du cours supérieur de langue française, il y a quelques années:

"La langue française est une œuvre d'art : et parce qu'elle est cela elle ne livre pas volontiers ses secrets à la curiosité intermittente des indifférents et des désœuvrés. Elle veut être cultivée, elle demande qu'on l'étudie avec zèle et persévérance. Mais comme ils sont bien récompensés de leur peine, ceux qui, s'étant pliés à l'effort nécessaire, ont pu s'approprier un instrument d'expression incomparable !

"Une langue si limpide, qu'elle est un filtre pour la pensée, si riche qu'elle peut tout dire, si souple qu'elle sait faire entendre tout ce qu'elle ne dit pas, si nette dans ses couleurs, si ferme dans ses sonorités, si ferme et en même temps si douce qu'elle est une caresse pour l'oreille autant qu'une joie pour l'esprit !

"Ses modulations sont infinies, et multiples sont ses aspects. Aux œuvres de la raison sereine, elle est probité, elle est lumière. Au vol léger de l'imagination et du rêve, elle met un frémissement d'ailes. Pour l'épopée et le fracas des batailles, elle a des sonneries de clairon.

"Elle sait rire. Elle peut pleurer. Par elle a passé souvent la grande voix de la douleur humaine: elle est mêlée à la vie. Elle tient à l'âme d'un peuple qui a eu ses gloires, qui a pu avoir ses faiblesses, mais dont l'histoire dira qu'il a beaucoup souffert pour la cause des idées. Langue de pitié et langue de colère, ouverte à la divine tendresse et à l'énergie ardente, elle est le miroir où se reflètent dans leur diversité plaintive, les sentiments, les passions, les misères de tous les pauvres hommes, nos frères.

"Saluons-la, messieurs, saluons-la bien bas ! Elle est reine parmi ses sœurs, les autres langues mères, Sa Majesté la langue française ! "

Ne soyons pas complices

La grande maladie de notre temps est la *lâcheté*. Toutes les audaces viennent de là et elles iront plus loin. Qui *ne résiste pas,* quand il s'agit d'une cause sainte, est complice. Nous subirons d'effroyables malheurs. Le temps vient où il n'y aura d'heureux que ceux qui voudront souffrir.

Louis Veuillot.

Mêmes privilèges, mêmes droits

Il n'y a pas de vainqueurs, ni de vaincus en ce pays. Les deux races ont les mêmes privilèges. La langue française a les mêmes droits que la langue anglaise. Pour répondre au fanatisme nous n'avons pas besoin de texte légal. Nous avons pour nous le droit naturel, le droit du pays. Nous sommes du plus pur sang de France et si nous ne parlions que l'anglais nous serions des monstres.

Armand Lavergne,
à l'Aréna d'Ottawa.

La langue universelle

Ne l'oublions pas, nous descendons d'une noble et grande race. Nous avons une riche et splendide langue. Elle est universellement répandue dans le monde. Partout on s'accorde à lui reconnaître une beauté et un attrait exceptionnels, et inutile d'insister sur l'intérêt qu'elle présente au point de vue littéraire. Des étrangers l'ont maintes fois constaté, et l'écrivain anglais Wells, dans un livre récent où il examinait les probabilités du siècle, considérait le français comme celle de toutes les langues qui avait peut-être le plus d'avenir sur le globe.

A. L.

Dieu donne la victoire

Si tu fais tout ce que tu peux, sois tranquille: le Christ a dans les mains la couronne de la victoire. Le Ciel n'a pas besoin que tu sois vainqueur, mais que tu fasses ton possible. Encore que tu n'aies point paru vaincre, rien qu'à te montrer énergique, tu as vaincu. Vaincre, c'est attendre du Ciel la victoire, après avoir fait son possible.

Le Catholique d'Action.

Religion, Langue, Nationalité

Extrait du discours prononcé par M. Henri Bourassa à la séance de cloture du XXIe Congrès Eucharistique à Montréal, le 10 septembre 1910

AYANT formulé quelques-unes des déterminations que, j'espère, nous avons déjà prises comme nation et que nous fortifierons demain en faisant cortège au Christ Jésus, je vous demande maintenant d'adopter avec moi une résolution d'un autre ordre.

Celle-ci n'a plus pour objet la revendication de nos droits et nos relations avec ceux qui ne partagent pas nos croyances, mais l'union véritable de tous les catholiques dans la pensée d'une commune dévotion à l'Eucharistie, à la Vierge Marie et au Pape, que l'on a si bien définis ce soir comme les trois principaux chaînons de la foi catholique.

Je remercie du fond du cœur l'éminent archevêque de Westminster d'avoir bien voulu toucher du doigt le principal obstacle à cette union et d'avoir abordé le plus inquiétant peut-être des problèmes internes de l'Eglise catholique au Canada.

Sa Grandeur a parlé de la question de langue. Elle nous a peint l'Amérique toute entière comme vouée dans l'avenir à l'usage de la langue anglaise: et au nom des intérêts catholiques elle nous a demandé de faire de cette langue l'idiome habituel dans lequel l'Evangile serait annoncé et prêché au peuple.

Ce problème épineux rend quelque peu difficiles, sur certains points du territoire canadien, les relations entre catholiques de langue anglaise et catholiques de langue française. Pourquoi ne pas l'aborder franchement ce soir aux pieds du Christ, et en chercher la solution dans les hauteurs sublimes de la foi, de l'espérance et de la charité ?

A ceux d'entre vous, mes frères par la langue, qui parlez parfois durement de vos compatriotes irlandais, permettez-moi de dire que, quels que puissent être les conflits locaux, l'Eglise catholique tout entière doit à l'Irlande et à la race irlandaise une dette que tout catholique a le devoir d'acquitter. L'Irlande a donné pendant trois siècles, sous la persécution violente et devant les tentatives plus insidieuses des époques de paix, un exemple de persévérance dans la foi et d'esprit de corps dans la revendication de ses droits que tout peuple catholique doit lui envier, au lieu de lui en faire reproche.

A ceux d'entre vous qui disent : "L'Irlandais a abandonné sa langue, c'est un renégat national: et il veut s'en venger en nous enlevant la nôtre," je réponds: Non, Si nous avions passé par les épreuves que l'Irlandais a subies, il y a longtemps peut-être que nous aurions perdu notre langue.

Quoi qu'il en soit, la langue anglaise est devenue l'idiome de l'Irlandais comme celui de l'Ecossais. Laissons à l'un et à l'autre, comme à l'Allemand et au Ruthène, comme aux catholiques de toutes les nations qui abordent sur cette terre hospitalière du Canada, le droit de prier Dieu dans la langue qui est en même temps celle de leur race, de leur pays, la langue bénie du père et de la mère. N'arrachez à personne, ô prêtres du Christ ! ce qui est le plus cher à l'homme après le Dieu qu'il adore.

Soyez sans crainte, vénérable archevêque de Westminster: sur cette terre canadienne, et particulièrement sur cette terre française de Québec, nos pasteurs, comme ils l'ont toujours fait, prodigueront aux fils exilés de votre noble patrie comme à ceux de l'héroïque Irlande, tous les secours de la religion dans la langue de leurs pères, soyez en certain.

Mais en même temps, permettez-moi—permettez-moi, Eminence—de revendiquer le même droit pour mes compatriotes, pour ceux qui parlent ma langue, non seulement dans cette province, mais partout où il y a des groupes français qui vivent à l'ombre du drapeau britannique, du glorieux étendard étoilé, et surtout sous l'aile maternelle de l'Eglise catholique,—de l'Eglise du Christ, qui est mort pour tous les hommes et qui n'a imposé à personne l'obligation de renier sa race pour Lui rester fidèle.

Je ne veux pas, par un nationalisme étroit, dire ce qui serait le contraire de ma pensée—et ne dites pas, mes compatriotes que l'Eglise catholique doit être française au Canada. Non: mais dites avec moi que, chez trois millions de catholiques, descendants des premiers apôtres de la chrétienté en Amérique, la meilleure sauvegarde de la foi, c'est la conservation de l'idiome dans lequel, pendant trois cents ans, ils ont adoré le Christ.

Oui, quand le Christ était attaqué par les Iroquois, quand le Christ était renié par les Anglais, quand le Christ était combattu par tout le monde, nous l'avons confessé et nous l'avons confessé dans notre langue.

Le sort de trois millions de catholiques, j'en suis certain, ne peut-être indifférent au cœur de Pie X pas plus qu'à celui de l'éminent cardinal qui le représente ici.

Mais il y a plus encore. La Providence a voulu que le groupe principal de cette colonisation française et catholique constituât en Amérique un coin de terre à part, où l'état social, religieux et politique se rapproche le plus de ce que l'Eglise catholique, apostolique et romaine nous apprend être l'état le plus désirable des sociétés. Nous n'avons pas au Canada—qu'on me pardonne de rompre avec les formules de la diplomatie usitées même en des lieux comme celui-ci—nous n'avons pas au Canada l'union de l'Eglise et de l'Etat: ne nous payons pas de mots. Mais nous avons, dans la province de Québec,—je pourrais dire presque exclusivement dans la province de Québec—la concorde, la bonne entente entre les autorités civiles et religieuses. Il est résulté de cette concorde des lois qui nous permettent de donner à l'Eglise catholique un organisme social et civil qu'elle ne trouve dans aucune autre province du Canada ni dans aucune autre portion de l'Empire britannique.

Grâce à ces lois, nos diocèses s'organisent, nos paroisses se fondent. Oh! la petite paroisse de Québec échelonnée depuis le golfe de Gaspé jusqu'au lac Témiscamingue, cette petite paroisse dont l'église au clocher joyeux est le centre, et qui faisait dire à l'éloquent évêque de Nancy, Mgr de Forbin-Janson: "O Canadiens-français ! peuple au cœur d'or et aux clochers d'argent !" cette petite paroisse canadienne, où se concentre l'effort du plus humble comme du plus riche des citoyens catholiques dont l'organisation, le mode d'impôts et le fonctionnement sont garantis par les lois de notre province, c'est l'assise sociale la plus forte de l'Eglise catholique en Amérique.

Nos lois reconnaissent encore, dans la province de Québec seulement, autant que l'Eglise peut le désirer, la constitution et le libre fonctionnement des communautés religieuses.

Quel a été le résultat de cet état social ? C'est que, débarrassée des soucis matériels, n'étant pas obligée, comme dans le reste du Canada, aux Etats-Unis et dans la plupart des autres pays, de rechercher toutes sortes de moyens artificiels et incertains pour se constituer civilement et socialement, l'Eglise de Québec, en repos du côté légal et matériel, a pu donner la plénitude de son effort d'apostolat: et cet effort a dépassé bien loin du diocèse de l'archevêque de St. Paul.

De cette petite province de Québec, de cette minuscule colonie française, dont la langue, dit-on, est appelée à disparaître, sont sortis les trois-quarts du clergé de l'Amérique du Nord, qui sont venus puiser au séminaire de Québec ou à Saint-Sulpice la science et la vertu qui ornent aujourd'hui le clergé de la grande république américaine, et le clergé de langue anglaise aussi bien que le clergé de langue française du Canada.

Eminence, vous avez visité nos communautés religieuses, vous êtes allé chercher dans les couvents, dans les hôpitaux et dans les collèges de Montréal la preuve de la foi et des œuvres du peuple canadien-français. Il vous faudrait rester deux ans en Amérique, franchir cinq mille kilomètres de pays, depuis le Cap Breton jusqu'à la Colombie Anglaise, et visiter la moitié de la glorieuse république américaine—partout où la foi doit s'annoncer, partout où la charité catholique peut s'exercer—pour ne tracer les fondations de toutes sortes—collèges, couvents, hôpitaux, asiles—filles de ces institutions mères que vous avez visitées ici. Faut-il en conclure que les Canadiens-français ont été plus zélés, plus apostoliques que les autres? Non, mais la Providence a voulu qu'ils soient les apôtres de l'Amérique du Nord.

Que l'on se garde, oui, que l'on se garde avec soin d'éteindre ce

(*A Suivre en 5me page*)

Le cercle local de Prince-Albert et l'organisation du Congrès

Le cercle local de l'A. C. F. C. de Prince-Albert a travaillé dans l'union et l'harmonie la plus parfaite à la préparation du Congrès.

Il s'est mis à l'œuvre plusieurs semaines à l'avance et en de fréquentes réunions toujours bien suivies il s'est appliqué à pourvoir à tous les détails de l'organisation, en partageant le travail entre divers comités qui n'ont rien épargné pour assurer le succès.

Son appel à la générosité de la population franco-canadienne de Prince-Albert pour recevoir dignement les congressistes a été cordialement accueilli. La souscription ouverte à cet effet par le président du comité de finances a été remplie par de nombreux donateurs de cette ville auxquels se sont joints quelques amis de l'extérieur et qui méritent tous la plus vive reconnaissance pour ce noble exemple de patriotisme pratique.

Ce sera l'un des souvenirs les plus agréables des organisateurs du Congrès d'avoir été témoins de l'union, de l'entente, du dévouement et du bon esprit qui ont présidé à toutes les délibérations. Que de précieux concours leur ont été fraternellement accordés ! Merci à tous les artisans et bienfaiteurs des belles journées françaises de la Saskatchewan qui s'ouvrent aujourd'hui. Ils ont voulu ne rien épargner pour que votre séjour ici fut agréable et utile, et s'il manque quelque chose à l'hospitalité qu'ils vous offrent ce ne sera certes pas la franche et joyeuse cordialité.



M. J. P. DAOUST
Président du Cercle Local de Prince-Albert.



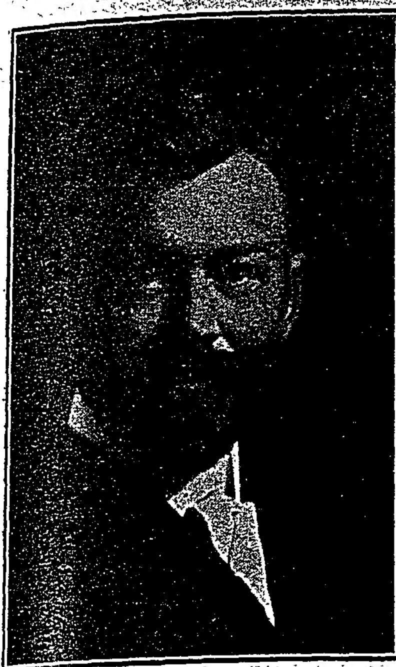
M. L. P. CLOUTIER
Secrétaire du Cercle Local.



M. J. A. POTVIN
Membre du Comité Central de l'A. C. F. C. et membre-conseiller du Cercle Local



M. A. H. MORIN
Président du Comité de Réception du Congrès


M. J. E. MORRIER
Président du Comité de Finances du Congrès


M. GEORGE RUSSELL
Président du Comité d'Informations du Congrès


M. LE DR F. P. MOREAU
Membre du comité de réception et conseiller du Cercle Local de Prince-Albert

Religion, Langue, Nationalité

(Suite de la 4me page)

foyer intense de lumière qui éclaire tout un continent depuis trois siècles: que l'on se garde de tarir cette source de charité qui va partout consoler les pauvres, soigner les malades, soulager les infirmes, recueillir les malheureux et faire aimer l'Eglise de Dieu, le pape et les évêques de toutes langues et de toutes races.

"Mais, dira-t-on, vous n'êtes qu'une poignée; vous êtes fatalement destinés à disparaître; pourquoi vous obstiner dans la lutte?" Nous ne sommes qu'une poignée, c'est vrai: mais ce n'est pas à l'école du Christ que j'ai appris à compter le droit et les forces morales d'après le nombre et par les richesses. Nous ne sommes qu'une poignée, c'est vrai: mais nous comptons pour ce que nous sommes, et nous avons le droit de vivre.

Douze apôtres, méprisés en leur temps par tout ce qu'il y avait de riche, d'influent et d'instruit, ont conquis le monde. Je ne dis pas: Laissez les Canadiens-français conquérir l'Amérique. Ils ne le demandent pas. Nous vous disons simplement: Laissons-nous notre place au foyer de l'Eglise et faire notre part de travail pour assurer son triomphe.

Après la mort du Christ, saint Pierre voulut un jour marquer la supériorité des hébreux sur les gentils. Saint Paul, l'apôtre des nations, lui rappela qu'il devait être le père de toutes les races, de toutes les langues. Le pape le comprit: et depuis dix-neuf cents ans, il n'y a pas eu de pape hébreu, de pape romain, de pape italien, de pape français, mais le Pape, père de toute la grande famille catholique.

Montons plus haut, montons jusqu'au Calvaire, et là, sur cette petite montagne de Judée, qui n'était pas bien haute dans le monde, apprenons la leçon de la tolérance et de la vraie charité chrétienne.

Les peuples de l'antiquité, dans l'attente du salut, montèrent jusqu'au Christ pour en recevoir le mot de la rédemption éternelle. Depuis le Christ, toutes les races et toutes les nations, lavant dans son sang leurs préjugés, doivent s'unir pour constituer son Eglise. Que dans le Christ et dans l'amour commun de l'Eucharistie, toutes les races du Canada, ayant appris à respecter le domaine particulier de chacune, à conserver à chacune les forces d'expansion nationales qui lui sont propres, sachent enfin s'unir étroitement pour la gloire de l'Eglise universelle, pour le triomphe du Christ et de la papauté: et, ajouterai-je en terminant, pour la sécurité de l'Empire britannique, car c'est dans l'unité de foi des catholiques canadiens, des Canadiens-français surtout, que l'Empire britannique trouvera, dans l'avenir comme dans le passé, la garantie la plus certaine de sa puissance au Canada.

Parlons Français

AUX PETITS CANADIENS.

Il faut s'enorgueillir de son parler de France...

Quand saint François, vêtu d'un manteau d'indigence,
S'en allait en chantant avec suavité
Par les chemins pierreux de la marche d'Ancône,
Pèlerin de l'Amour et de la Pauvreté,
Tout pareil à l'oiseau du ciel, qui vit d'aumône,
Alors, dit-on, au lieu du patois d'Assisi,
C'était le vieux français, par ses lèvres choisi.
Et quand ses promptes mains bâtissaient des églises,
Qu'il avait versé l'eau sur les pieds du lépreux,
L'hymne encore jailli de son coeur trop heureux
Mêlait des mots français au cantique des brises,
Et c'est ainsi d'abord qu'il loua dans son coeur
Son frère le Soleil et la Lune sa soeur !

Et voyez-vous, ô belle enfance canadienne,
Pourquoi l'on doit se plaire à rester la gardienne
Jalouse de ces mots si tendres de chez nous,
Dont vos mères vous ont bercés sur leurs genoux ?
Songez qu'ils ont en eux tant de grâce ou de flamme
Que Jésus les dictait à son cher troubadour;
Et si le saint d'Assise aux heures solennelles
Pour la langue de France oubliait sa cité,
C'est qu'il ne trouvait pas de paroles plus belles
Pour peindre la douceur, la joie et la clarté !

GUSTAVE ZIDLER.

Une conscience vivante

Heureux les peuples qui ont une langue à eux ! C'est leur conscience vivante. Plus heureux les peuples qui, dans un acte continuel d'amour, la font monter droite et pure au ciel ! ! Elle sera la messagère de leur puissance.

Maurice de Noisay.

Défendons nos droits

Notre meilleure protection c'est la conscience de nos droits et la force d'âme de les défendre, dans la vie publique comme dans la vie privée, au conseil municipal, à l'école comme dans les parlements par la parole, la presse et l'action sociale.

Mgr Langevin.

Soyez fiers de votre nationalité

Avant tout, Canadiens-Français, conservez vos institutions, propagez votre langue et vos traditions c'est par elles que vous êtes restés, en Amérique, un peuple distinct et que vous avez conquis l'admiration de tous. Et c'est en conservant votre langue et vos traditions que vous pourrez remplir votre mission qui est celle de donner à l'Amérique tout ce que la vieille France avait d'admirable et que vous avez si bien conservé.

Mgr Quigley.

Archevêque de Chicago, aux Canadiens-Français en 1908.


M. J. JARREST
Membre du Comité d'Information du Congrès, membre conseiller du Cercle Local et ancien président


M. A. LEONARD
Président du Comité Ordonnateur du banquet


M. J. A. COTE
Membre du comité ordonnateur du banquet et conseiller du Cercle Local


M. J. S. CASGRAIN
Président du Comité de chant pour le Congrès.


M. S. G. MANDVILLE
Membre du comité de réception et conseiller du Cercle Local.


M. FRANK RUSSELL
Membre du comité de réception et conseiller du Cercle Local

Ode à la langue française

Doux parler aux mots divins,
Varié comme nos vins,
Et dont les grands écrivains
Sont les crûs que l'on vénère;
Parler, qui sens notre sol,
De mésange et rossignol,
Mais d'aigle aussi, quand ton vol
Croise celui du tonnerre;

Langue pour toutes nos fois,
De demain et d'autrefois;
Langue où s'exprimaient les voix
Qui parlaient à la Pucelle;
Langue qui ne mens jamais.
C'est toi qui nous le promets,
Qu'on atteindra les sommets
De la paix universelle:

Mais pour gravir jusque-là.
Forte et pure gardons-la.
La langue où se formula
Ton premier cri: Délivrance:
Car si la Suprême Cour
Des peuples doit quelque jour
Promulguer la loi d'amour,
C'est dans le parler de France.

Et donc, en le conservant
Droit, à notre poing fervent
Contre les assauts du vent.
Qui vient de la nuit profonde,
Nous continuons, joyeux.
La bataille des aïeux.
Toujours morts, l'orgueil aux yeux,
Pour la liberté du monde.

Pas de coercition

Il n'y a rien à gagner en proscrivant la langue française dans les écoles mais au contraire, il y a beaucoup à gagner si on reconnait franchement l'usage de cette langue. La population française contribue au support des écoles; le but à atteindre sera obtenu mille fois plus facilement en respectant leur amour pour leur langue, en respectant leur désir que leurs enfants apprennent leur langue, qu'en adoptant des moyens de coercition.

Sir Oliver Mowat.
Premier Ministre de l'Ontario.

:o:

Droits égaux

Le pacte fédéral, qui est la base même de la législation du pays, donne des droits égaux aux deux langues. Nous sommes dans un pays bilingue et le jour où l'on tentera de détruire la pensée des Pères de la Confédération et de persécuter les minorités, la confédération aura vécu.

Armand Lavergne.
à l'Arena d'Ottawa.

Détermination irrévocable

Oui, notre détermination est irrévocable et irréductible. Nous avons résisté et nous continuerons à résister à l'odieuse tentative de proscrire notre langue maternelle, malgré toutes les menaces, au prix de tous les sacrifices. Si nous voulons apprendre, si nous voulons que nos enfants apprennent la langue anglaise, car tous nous en reconnaissons l'avantage et la nécessité, il n'est nullement besoin d'user de violence contre nous ou nos enfants pour cela.

Le Sénateur Belcourt,
à l'Arena d'Ottawa.

Histoire de la langue française au Canada

La langue française au Canada a acquis le droit incontestable d'être l'une des deux langues officielles du pays. Elle n'a pas toujours joui de cette prérogative.

Dans les capitulations de 1759 et 1760, comme dans le traité de Paris, (1763) dans l'Acte de Québec (1774) et dans l'Acte Constitutionnel de 1791, il n'existe aucune clause relative à la langue nationale des Canadiens-Français.

Cependant, l'Assemblée Législative du Bas Canada, en 1792, décréta que tous les documents et pièces parlementaires seraient écrits dans les deux langues :

En conséquence de 1792 à 1840, les journaux de la chambre, les statuts provinciaux, les documents parlementaires furent imprimés en français et en anglais, et les deux langue se trouvèrent sur un même pied d'égalité.

C'est la première reconnaissance officielle de la langue française au Canada.

Mais l'acte d'Union de 1840, brisa ce décret, et par un acte d'ostracisme proscrivit le français comme langue officielle, dans la clause 41e, clause célèbre par le fanatisme outré qui l'inspira, et par les énergiques protestations de tous les députés Canadiens-français du Bas Canada.

Nous assistons alors à la lutte homérique de l'élément français contre cette injustice criante, suscitée par les rancunes personnelles d'un gouverneur de l'époque, lord Metcalfe. Pendant huit ans, nos vaillants députés se succédèrent dans l'arène politique, réclamant avec toujours plus de force les droits de leur langue.

Lutte superbe, où le génie de Lafontaine et le patriotisme de Denis Benjamin Papineau, de Viger et de Chauveau, forcèrent la représentation anglaise et le gouverneur à céder devant l'élan de tout un peuple, personnifié dans ces grands orateurs.

Citons ici les paroles de Lafontaine au début de la session de 1842 :

"On me demande de prononcer dans une autre langue que ma langue maternelle, le premier discours que j'aie à faire devant cette chambre. Je me défie de mes forces à parler la langue anglaise. Mais je dois informer les honorables membres que, quand même la connaissance de la langue anglaise me serait aussi familière que celle de la langue française, je n'en ferais pas moins mon premier discours dans la langue de mes compatriotes canadiens-français, ne fut-ce que pour protester solennellement contre cette cruelle injustice de l'Acte d'Union qui tend à proscrire la langue maternelle d'une moitié de la population du Canada. Je le dois à mes compatriotes, je le dois à moi-même."

Cette noble attitude commandait le respect de tous les gens de cœur: elle conduisit à la victoire complète.

Dès cette session, l'Assemblée pourvoit à la traduction française des journaux et procédures diverses de la Chambre, et aussi à la traduction de l'Acte d'Union et des statuts provinciaux. Durant la session de 1844-45, on vota une loi relative à l'impression des bills et documents soumis à la chambre, en français et anglais, à nombre égal d'exemplaires, mais seul l'anglais revêtait un caractère officiel.

Enfin le 21 février 1845, un ministre canadien, M. Denis Benjamin Papineau, faisant suite à une demande du grand Lafontaine, proposa une adresse à Sa Majesté la priant de recommander au Parlement Impérial la révocation de cette trop fameuse clause 41e de l'Acte d'Union. Cette adresse fut adoptée unanimement.

Cependant le Parlement Impérial retarda cette mesure jusqu'en 1848 et ce fut Lord Elgin qui eut l'honneur d'annoncer cette nouvelle, en français et en anglais, à la Chambre Canadienne, au milieu du plus vif enthousiasme. "Je suis fort heureux, disait-il, d'avoir à vous apprendre que conformément au désir de la législature locale exprimé dans une adresse des des deux chambres au parlement provincial, le Parlement Impérial a passé un acte révoquant la clause de l'Acte d'Union qui imposait des restrictions à l'usage de la langue française."

C'est la victoire définitive en dépit des cris unanimes des sectes orangistes de l'époque.

Enfin, dans l'Acte décrétant la Confédération, communément appelé "l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord", en 1867, la langue française est solennellement reconnue comme langue officielle par la clause 133e, dont voici le texte :

"Dans les chambres du parlement du Canada et les chambres de la législature de Québec, l'usage de la langue française ou de la langue anglaise dans les débats, sera facultative; mais dans la rédaction des archives, procès-verbaux et journaux respectif de ces chambres, l'usage de ces deux langues sera obligatoire; et dans toute plaidoirie ou pièce de procédure par devant les tribunaux ou émanant des tribunaux du Canada qui seront établis sous l'autorité du présent acte; et par devant tous les tribunaux ou émanant des tribunaux de Québec il pourra être fait également usage à faculté de l'une ou de l'autre de ces langues. Les actes du parlement du Canada et de la législature de Québec devront être imprimés et publiés dans ces deux langues."

Voilà un résumé bien succinct de l'histoire de la reconnaissance officielle de notre langue au Canada. A travers bien des luttes et des difficultés, malgré les oppositions des autorités anglaises, à Québec comme à Montréal, en dépit du fanatisme de la représentation anglaise, la langue française a conservé son droit de cité au Canada.

ELOGE DU LANGAGE FRANÇAIS

O BELLE, ô pure, ô noble, ô délectable langue française !

Dieu qui aime les Français et par lesquels ses desseins s'accomplissent, leur a mis dans la bouche, en témoignage de leur mission sublime, le parler le plus suave, le plus doux, le plus fin, le plus fort, le plus touchant qui ait jamais chanté sur des lèvres humaines ! Eclatant comme le cor de Roland à Roncevaux, il a vibré, de mont en vallée, aux quatre coins du monde ! Et les voix divines qui ont commandé à Jeanne d'Arc de bouter l'Anglais hors du royaume de France n'étaient-elles pas des voix françaises? Donc, les anges et les saints ont parlé la langue de mes pères !

O belle, ô pure, ô noble, ô délectable langue française !

Langue claire, droite, probe, ennemie de la fraude et de la fourberie, langue franche comme l'épée de Du Guesclin, étincelante comme la couronne de saint Louis, souple comme l'oriflamme ondoyante des rois chrétiens ! Il ne te parlera jamais bien ni ne t'écrira jamais en perfection,—à moins que le diable lui-même ne s'en mêle,—celui qui n'a pas le cœur fier, la conscience nette, l'âme brave et haute ! Et c'est notre consolation à nous les humbles, les tâcherons de la plume qui avons le mépris de la lâcheté, le dégoût de la bassesse et l'horreur du mensonge ! A grand cœur large style !

O belle, ô pure, ô noble, ô délectable langue française!

"Langue riche, magnifique, somptueuse comme un velours écarlate frangé d'or; langue simple, et naïve, et sincère, et fervente comme une vierge approchant pour la première fois la table sainte! Langue possédant toutes les vertus, ornée de toutes les grâces, douée de toutes les qualités ! Langue pieuse: "Notre Père qui êtes aux cieux..." cela ne se dit bien qu'en français, et avec un air de vérité plus évidente. Les mots sont tellement limpides qu'à travers leur transparence il nous semble voir jusqu'au fond du ciel !

O belle, ô pure, ô noble, ô délectable langue française!

Splendeur sonore, motion vibrante, intellectuelle harmonie, délices, cher parler de mes ancêtres, qu'entre ma langue et mes lèvres, qu'entre ma plume et mon papier, on tâche à substituer des mots étrangers, n'ayant rien de mon esprit ni de mon sang, et dans lesquels ma pauvre pensée flotte comme en un vague vêtement taillé pour une autre, sans forme précise, sans contour accusé, sans art enfin, je jure que ce malheur n'arrivera jamais, dussé-je en mourir, ô pure, ô noble, ô délectable langue française !

ALBERT LOZEAU.

Par notre langue

Nous sommes en Amérique les représentants de la France; notre mission est de faire survivre, dans le Nouveau-Monde, malgré les fortunes contraires et les allégeances nouvelles, le génie de notre race, et de garder pur de tout alliage l'esprit français qui est le nôtre. Or, l'usage et le développement de notre langue maternelle sont nécessaires à l'accomplissement de notre destinée; elle est la gardienne de notre foi, la conservatrice de nos traditions, l'expression même de notre conscience nationale.

Le Bulletin du Parler Français.

La force d'une protestation

Outre que d'heureux résultats couronnent souvent le zèle des minorités qui ont le courage de se défendre, il est toujours permis de croire qu'une protestation, demeurât-elle infructueuse, est une grande chose en faveur de la vérité et de la morale publique, au milieu d'un monde tout imprégné de matérialisme, d'amour des richesses, des honneurs et des plaisirs.

G. Mauclet.

Pas de lâcheté

Quand on n'a pas le cœur de se tenir debout, qu'on n'aille pas au moins suggérer à nos compatriotes qui ont encore le cœur à la bonne place d'opter pour la bassesse et l'aplatissement qui font sacrifier les principes sans les défendre.

P. P.

Le français dans la famille

Le patriotisme nous commande une fidélité inébranlable à notre langue. Mais cette tâche individuelle, toute méritoire qu'elle fût, serait bien insuffisante en elle-même, si nous la séparions du souci de préparer l'avenir en dirigeant dans la même voie ceux qui viennent après nous. A vrai dire, de tous nos devoirs, c'est là le plus sacré.

Cette fonction délicate entre toutes s'accomplit au foyer. Elle prend l'enfant au berceau, dès qu'il articule ses premiers sons, pour donner à ses facultés naissantes l'empreinte décisive qui fera de lui un élu de la race.

Il est donc de toute nécessité que le français soit la langue exclusive de la famille. Quoi de plus rationnel? Entre les membres d'une même famille réunis sous le même toit, il ne peut y avoir place pour un idiome étranger.

Dieu merci ! la tradition a été pieusement conservée sur ce point. La Canadienne française s'est acquise une juste renommée en se constituant la gardienne vigilante du doux parler des ancêtres. C'est assurément là son plus beau titre de gloire. Le tact et la fermeté qu'elle apporte dans l'accomplissement de cette mission sont dignes de tous les éloges.

Dans nos centres mixtes, où les chances d'assimilation sont plus accentuées, les accrocs à la discipline ont une tendance à se multiplier et motivent de fréquents rappels à l'ordre. L'enfant qui parle anglais un peu partout,—à l'école, dans la rue, au magasin—éprouve la tentation bien naturelle de faire de même à la maison. Mais la mère est là qui veille: d'un mot, d'un geste, elle souligne la faute; ou bien elle se contente de faire la sourde oreille à la demande formulée en termes inacceptables,—et le jeune délinquant qui, du reste, ne songeait pas à mal, se soumet de bonne grâce. C'est du moins ainsi que cela se passe dans toute vraie famille canadienne, et ce devrait être la règle partout.

Ce n'est pas sans raison que l'usage a consacré l'expression *langue maternelle*. Toutes les fois que deux langues se trouvent en conflit au foyer, celle de la mère ne tarde guère à triompher en devenant la langue préférée des enfants. Nous en faisons l'expérience presque journalière, et la chose est trop naturelle pour qu'il y ait lieu de s'en étonner. Le jeune homme qui contracte une union dans un milieu étranger doit en faire son deuil: sa progéniture subira l'influence de la mère, et, dans la grande majorité des cas, cessera de compter pour sa nationalité.

Par un privilège dû à la part prépondérante qui lui est réservée dans la formation première des enfants, la jeune fille peut prendre un mari au dehors sans courir les mêmes dangers,—à supposer, bien entendu, qu'il n'y ait pas d'obstacle du côté religieux. Avec leur patriotisme éprouvé, les Canadiennes ont même réussi, grâce à ce manège, à empiéter sérieusement sur les positions rivales. Puisse le terrain ainsi conquis compenser largement celui perdu par la négligence coupable de certains compatriotes !

Quoi qu'il en soit, il nous est doux et réconfortant de penser que le français gardera, chez nous, sa place d'honneur au foyer tant que la mère sera là pour présider aux premiers bégaiements des tout petits.

C'est au sein de la famille que notre langue a puisé cette belle vitalité qui lui a permis de repousser victorieusement de nombreux assauts; c'est sur la famille qu'elle doit continuer de s'appuyer pour marcher vers de nouvelles conquêtes et assurer sa perpétuité.

Cette vérité fondamentale n'a pas échappé aux organisateurs du troisième Congrès de l'A. C. F. C. qui se tient aujourd'hui à Prince-Albert. Ils ont eu l'heureuse et délicate idée de créer une commission de dames dont le travail portera sur la conservation du français dans la famille. Quel que soit l'éclat de ces délibérations féminines, on peut être assuré qu'il en jaillira d'utiles leçons de dévouement et de patriotiques résolutions.

JEAN D'ERBRAY.

Une voix de l'Irlande reconnaissante

Le peuple canadien français, lui aussi, fut un jour abandonné par sa mère-patrie, et il resta orphelin. On voulut lui imposer une langue étrangère, inconnue, et il dit: "Ce n'est pas la langue de mon âme, ni de ma liberté !" après de longs et persévérants efforts, il obtint enfin le privilège officiel de parler le français à l'égal de l'anglais. Mais là même où il était le plus fort, il ne tenta jamais d'imposer aux autres à ceux qui vivaient près de lui, ses idées et sa langue. Il voulut pour lui la liberté, mais ne chercha jamais à restreindre la juste liberté des autres. Voilà mon idéal ! et voilà pourquoi ce peuple eut mes affections et mes préférences !

Faut-il l'ajouter, des descendants, en petit nombre, Dieu merci, de ceux que vos pères recueillirent mourant de faim et tremblant de fièvre, viennent aujourd'hui vous contester le droit de parler votre langue, et veulent au nom et sous le couvert même de la religion, vous imposer un idiome étranger !

Je le regrette profondément, mais ces attaques ne réussiront qu'à fortifier chez vous le sentiment national et l'amour de la langue maternelle.

Et qu'un homme, si haut placé qu'il soit et si vénérable qu'on le suppose, ose s'élever contre l'emploi de la langue française dans la prédication évangélique, il se trouvera toujours quelque éloquent patriote pour incarner en lui les revendications de sa race, et pour réclamer avec une noble et respectueuse fermeté.

Votre langue a été investie d'une mission glorieuse et elle n'y a pas failli.

Suivez les pas de ces infatigables missionnaires français qui ont laissé leurs traces sur toutes les parties de ce continent ! Leurs seules armes étaient un bréviaire et une croix de bois. Et partout, cependant, dans les sillons qu'ils ont arrosés de leurs sueurs, et souvent de leur sang, la civilisation et la régénération ont germé.

Devant eux, la barbarie recule, et c'est par eux surtout que s'élève depuis Halifax jusqu'à Vancouver, et jusque dans les Etats reculés de l'Union Américaine, cette suite ininterrompue de collèges, de couvents, d'hôpitaux, et d'asiles pour les misères et les infirmités humaines !

Sont-ce là, mesdames et messieurs, des faits vulgaires ? Et peut-on prétendre que Dieu n'était pas dans les germes répandus, lorsqu'il se montre si bien dans les fruits récoltés ? Non, un peuple qui accomplit de telles œuvres n'est pas près de mourir, pas plus que de se fondre dans une race étrangère, en perdant son caractère ethnique et sa langue. Le *deleto nomine francisco,* décrété en certains milieux, n'aura pas plus de succès que le *deleto nomine christiano* des empereurs romains.

Tant que le fleuve Saint-Laurent roulera vers l'Ocean ses flots harmonieux, la vague succèdant à la vague ira porter jusque sur les rives de l'ancienne mère-patrie l'écho d'une parole française. Tant que subsistera cette forêt de clochers qu'admirait si fort Monseigneur de Forbin-Janson, la parole de Dieu continuera à être prêchée dans la langue de Bossuet, de Fénelon et de Lacordaire. Tant qu'il restera, sur cette terre du Canada et même de l'Amérique, des descendants de ceux qui, les premiers, ont colonisé et civilisé ce pays, ils continueront de revendiquer comme un droit sacré celui de parler la langue que parlèrent Samuel de Champlain, Monseigneur de Laval et Maisonneuve. Et cela, non seulement dans Québec, mais partout où il y a un groupement français; non seulement dans leur famille, mais à l'école, à l'église, devant les tribunaux et dans les assemblées législatives; non comme une faveur que l'on sollicite, mais comme un droit naturel, garanti de plus par la constitution et par la Couronne Britannique.

* * *

Les races irlandaise et canadienne, catholiques toutes deux, marchant la main dans la main vers le même idéal: l'extension du royaume du Christ, quelle magnifique spectacle ce serait donner au monde ! Et de quel progrès religieux cette union ne serait-elle pas le principe ?

Est-ce un rêve dont je me berce ou une réalité prochaine que j'entrevois ? L'avenir le dira.

Quoiqu'il en soit, moi enfant d'une mère courageuse, qui arrache à ses oppresseurs, lambeau par lambeau, le patrimoine de sa liberté, je dis à mes amis à mes bienfaiteurs canadiens-français : Luttez sans peur et sans trève, soyez à votre manière des O'Connell et des Redmond; vous avez pour vous le droit et la justice, votre cause est de celles qui ne sauraient périr.....

L'abbé Th. Quinn.
au Congrès de Québec.

L'Eglise et les langues

Dans son magistral discours au Congrès de la langue française, Mgr L. A. Paquet rappela que le catholicisme est universel.

"Il n'a pas, dit-il, pour mission d'opérer un triage des langues ni une sélection des peuples, mais d'utiliser toutes les langues et d'évangéliser tous les peuples.

Ses ministres, de par leur état, ne sont ni des constructeurs d'empires ni des champions de républiques, mais des sanctificateurs et des apôtres.

Le Christ, leur modèle, n'a pas étendu sur la croix ses mains sanglantes pour distribuer aux races préférées des sceptres et des couronnes, mais pour embrasser dans une même étreinte tous les hommes et pour répandre sur toutes les races les bienfaits de l'œuvre rédemptrice.

C'est de ce principe supérieur que se sont inspirés, à toutes les époques, tous les esprits éclairés et les hommes de Dieu; et c'est cette idée maîtresse, inscrites aux fastes de l'humanité croyante, qui imprime à la politique religieuse son caractère vraiment mondial.

Or, pour accomplir l'œuvre de la rédemption humaine, deux instruments, entre tant d'autres, sont en quelque sorte nécessaires: la langue liturgique et l'idiome national.

Par cette belle langue latine dont les formes précises, semblables aux légendes fortement burinées des vieux médaillons, fixent et retiennent sa pensée dogmatique, l'Eglise conserve intact, dans les sphères de la science, de la doctrine et des rites, son immuable symbole.

Par l'idiome maternel, elle descend bienveillamment de ces hauteurs, et elle entre en relations, eu conversation avec les foules. Là est le secret de son prestige, de son influence et de ses succès.

Chaque peuple, Messieurs, vit et respire par sa langue d'où s'exhalent son passé, ses traditions, ses aspirations. Pour s'associer à cette vie intime et pour agir efficacement sur elle, la mère et la directrice des âmes ne saurait se désintéresser du langage national.

La langue maternelle

"Ils ne comprennent qu'imparfaitement le désir de l'Eglise, l'intérêt de l'Eglise, l'intérêt de notre patrie et même leurs propres intérêts, ces hommes qui voudraient faire disparaître la langue française en Amérique. Quelles que soient leur culture, leur influence et leur condition, il leur restera la honte, peut-être aussi nous l'espérons, le regret—d'avoir divisé les cœurs sous prétexte d'unité, et fait, au nom du progrès, d'injustes et d'odieux efforts pour éteindre sur notre continent l'un de ses plus puissants flambeaux. Car ils veulent détruire, non pas un idiome informe, sans art, sans littérature et sans gloire, comme ceux dont l'Eglise bénit tant de fois la naissance et sanctifia les premiers chants, mais un merveilleux instrument d'expression un incomparable véhicule de nobles pensées et de sublimes sentiments, une langue limpide comme le cristal souple comme une aile d'oiseau, ferme et vigoureuse comme une sonnerie de clairon, douce comme la caresse d'une mère, harmonieuse comme la harpe de David, qui apaisait la fureur et charmait l'esprit assombri de Saül; l'une des plus répandues, des plus riches, des plus pures, des plus belles, des plus admirables du monde."

Nouvelle France.

La force de l'espérance

Il faut d'autant plus espérer en Dieu que les choses paraissent plus désespérées; quand les secours humains font défaut, les secours divins ne sont pas éloignés.

Saint Ignace.

Le vrai danger

Quand on s'agite, qu'on proteste, qu'on supplie et qu'on lutte, la foi ne court aucun danger.

Les tièdes, les indifférents, les insouciants sont seuls sur la pente qui conduit au gouffre de l'apostasie religieuse et nationale.

S. J.

Royauté de la langue française

La langue la plus universelle, si l'on peut s'exprimer ainsi, est celle qui est parlée par le plus grand nombre d'étrangers à cette langue.

La question, ainsi envisagée, la langue française est encore la plus répandue.

En Espagne, en Italie, en Portugal, quelle langue étrangère parle-t-on de préférence? Est-ce l'allemand, le russe, l'anglais ou le français? Le français.

En Russie, chez les autres peuples slaves, en Hongrie, en Autriche, en Hollande, quelle langue étrangère l'emporte sur les autres? Le français.

En Angleterre et en Allemagne, quelle langue est cultivée le plus volontiers? Le français.

Dans l'Amérique du Sud? Le français.

Le français ne supplantera aucune langue dans aucun pays: seulement en thèse générale parmi les langues étrangères, il arrive bon premier.

Sans être une langue universelle, il tend à le devenir.

C'est là l'une des raisons qui nous attachent à la langue française.

Sachant qu'elle est la langue de la diplomatie, de la haute société, et des gens instruits dans tous les pays, les Canadiens français estiment qu'il serait inconséquent de renoncer à la langue française.

Groupons ici quelques faits que signalait naguère un excellent journal franco américain, l'*Union* de Woonsocket :

A l'issue de la guerre entre l'Italie et la Turquie le traité de paix a été rédigée en français, et les négociations entre les délégués italiens et turcs ont été menées dans notre langue.

Il en fut de même après la guerre des Balkans. La Bulgarie, la Serbie, le Monténégro, la Grèce et la Turquie étaient les intéressées. Les ambassadeurs de ces nations à la conférence de Londres choisirent unanimement la langue française pour délibérer, et c'est en français que furent rédigées les minutes des séances. En outre, Sir Edward Grey, le ministre des Affaires Etrangères d'Angleterre, s'exprima non en turc, en bulgare, en grec, ou même en anglais mais bien en français, lorsqu'il offrit au nom de la fière Albion et de son roi, ses souhaits de bienvenue aux divers délégués.

A l'état major serbe, durant la guerre, les officiers parlaient habituellement le français, et c'est en français que l'on faisait des communications aux six journalistes admis à suivre les opérations.

En Hollande, l'on a fait des efforts en vue de faire adopter la langue néerlandaise dans les *rapports internationaux*. Cependant, le premier ministre s'objecta à ce plan. Pour cette cause il fut interpellé, à la Chambre, par le député de Kanter tout étonné de la décision ministérielle.

Le ministre, se levant alors, répondit qu'il n'abandonnerait jamais l'usage de la langue française.

"Je suis encore, ajouta-t-il, de la vieille école qui veut le maintien du français dans les relations diplomatiques, sinon les conférences internationales deviendraient des tours de Babel. L'Italie, par exemple, exige les mêmes droits pour l'italien que pour le français. Où irions-nous si chacun faisait ainsi? Si un des pays où le néerlandais est parlé nous écrivait en néerlandais, je répondrais probablement dans cette langue, mais je ne commencerai pas. Je n'admets pas que l'emploi de la langue française soit contraire à notre dignité nationale."

Un journal autrichien, le *"News Wiener Tageblatt,"* écrivait il y a deux ans:

"Nous éprouvons, dit-il, un plaisir particulier à lire un discours en français, dans cette langue courtoise, propre plus qu'aucune autre à donner une tournure agréable aux choses les plus pénibles."

Ce jugement n'est pas nouveau. En 1874 déjà, l'Académie de Berlin couronnait le discours de Rivarol sur l'universalité de la langue française, en soulignant particulièrement le passage où il est dit que cette langue est la seule qui ait une probité native.

Au Mexique l'enseignement du français est obligatoire dans un grand nombre d'écoles primaires et supérieures, notamment à Mexico, et dans le district fédéral. A l'école militaire de Chapultepec, il est même exclusivement usité pour certains cours.

Les Frères des Ecoles Chrétiennes arrivés à Puebla en 1906 où ils ouvrirent deux écoles publiques sont actuellement au nombre de 160. Ils ont fondé 8 écoles ou collèges dans lesquels l'enseignement est donné d'après les méthodes françaises. En outre ils possèdent 18 écoles ou l'on apprend conjointement le français et l'espagnol. Quatre mille élèves fréquentent ces écoles.

Il en est de même au Chili.

Du 13 juillet au 2 septembre 1913 eut lieu à Toronto, le douzième congrès géologique international. Environ 700 délégués y participèrent.

Comme en toutes les grandes réunions internationales, la langue française fut la langue officielle des congressistes. C'est d'ailleurs, le seul moyen à prendre pour éviter la répétition de la confusion des langues au pied de la tour de Babel.

Le premier congrès des géologues eut lieu à Paris, en 1876. En cette occasion, ce fut la langue française qui fit régner l'harmonie parmi les délégués.

Dans la suite, ces derniers eurent encore recours au français aux congrès tenus en Italie, 1881; en Allemagne, 1885; en Angleterre, 1888; aux Etats-Unis, 1891; en France, 1900; en Autriche, 1903; aux Mexique, 1906; et à Stockholm, Suède, en 1910.

A l'instar de toutes les sciences, la géologie rend ainsi hommage à la langue française, reine des langues.

Notons encore que toutes les circulaires envoyées à travers le monde au sujet de ces congrès ont toujours été rédigées en français. Les minutes et comptes rendus des séances ont également été écrits en notre belle langue.

A Toronto, il en fut de même.

Peut-on rêver plus étonnant triomphe de la langue française à la barbe même de ses propres ennemis !

Mais voici qui est encore mieux: le gouvernement d'Ontario qui persécute si odieusement le français fut obligé par la force des choses de voter un crédit d'au moins $10,000 pour avoir l'honneur... de protéger les délégués internationaux qui venaient dans un territoire soumis à sa juridiction, faire par leurs travaux une sorte d'apothéose à la langue que parlent les Canadiens-français.

Langue universelle, langue de la diplomatie, langue de la haute culture intellectuelle, le français exerce bien une véritable royauté parmi toutes les langues du monde.

:o:

Non, elle ne mourra pas

Ceux qui ont eu l'avantage d'entendre Mgr Touchet à la basilique de Québec durant le Congrès de Tempérance, écrivait M. E. Laberge, ont encore présentes à l'esprit ses belles paroles: " La France ne meurt pas."

Du haut de la chaire de vérité et sous la chaude éloquence de Mgr l'Evêque d'Orléans, elles résonnèrent à nos oreilles comme un défi divin lancé par Dieu Lui-même, à la face des sectaires qui gouvernent la France.

Pour nous Canadiens-français, au milieu des luttes incessantes que nous avons à soutenir afin de garder intact notre cachet national, nous pouvons nous aussi nous tourner avec confiance vers nos adversaires et leur lancer ce défi: "Non! La Nouvelle-France ne mourra pas."

La mère a donné à la fille comme un souffle de son immortalité.

Un peuple qui a un passé comme le nôtre, dont l'histoire est faite de dévouement poussé jusqu'à l'héroïsme, que la Divine Providence semble avoir conduit comme par la main depuis son berceau, ce peuple dis-je a le droit de vivre et il vivra: témoins les cent cinquante années d'efforts constants qui ne laissent pas encore entrevoir à l'élément assimilateur l'ombre de la victoire.

Nous sommes ici chez nous sur ce sol qui est nôtre, sur cette terre bénie encore toute humide des sueurs de nos pères et du sang de nos martyrs, et nous entendons rester ce que nous sommes: "Canadiens-français, catholiques, loyaux sujets de Sa Majesté Georges V."

La Providence ! voilà bien le mot par lequel on peut expliquer l'action de ces soixante mille Canadiens-français que l'on compte aujourd'hui par millions, n'ayant au début comme soutien que le saint missionnaire toujours prêt à relever leur courage aux heures sombres. Nos pères ont aimé leurs missionnaires et ont mis en eux toute leur confiance, c'est ce qui a fait leur force. L'amour engendre l'amour. Ces traditions de foi se sont conservées dans nos mœurs et aujourd'hui encore, le brave Canadien se découvre respectueusement à l'approche de son pasteur. C'est pourquoi je dis: "Tant que nos clochers d'églises lanceront vers notre beau ciel bleu leurs flèches majestueuses et que nous, les descendants de ces braves pionniers, resterons fidèles aux traditions de nos pères, ce petit peuple, implanté ici par l'épée de la France, à l'ombre de la croix du Christ: "Ne peut pas mourir."

LE COMITÉ EXECUTIF DE L'A. C. F. C.



W. AMYOT M. l'abbé A. BENOIT LUDGER ROY A. T. BRETON J. E. FORTIN